L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 10 MAI 1858.

Imprimé et publié par/
G. F. WEISSE & Co.
ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES:
G. F. WEISSE, E. DUFOUR,
E. DUVERGER, S. HARBY.

Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 10 MAI 1858.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnemens "à la semaine," à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

[illegible] mont—Habillemens d'été, chemises [illegible] Fonds d'un magasin de porcelaine [illegible] lingerie, éventails, parfumerie, [illegible] Co—Esclaves appartenant à la [illegible] A. Avart, et d'autres esclaves. [illegible] Un terrain au faubourg Tremé, rue [illegible] Un terrain avec bâtisses, rue [illegible] Fonds et l'installation d'un magasin [illegible] et Bourgogne—Un terrain avec [illegible] Deux terrains avec [illegible] Carrollton—deux esclaves.

NOTRE FEUILLETON.

[illegible] ce moment LE BONHOMME [illegible] romans de l'auteur de [illegible] L'intérêt y est saisissant [illegible] et nos abonnés en trouveront [illegible] extrêmement attrayante. [illegible] qui ne reçoivent pas l'ABEILLE [illegible] voudraient lire le BONHOMME [illegible] s'adresser à nos porteurs qui [illegible] à livrer le journal à la semaine.

Chronique européenne.

[illegible] à propos des élections [illegible] avoir lieu à Paris, un [illegible] rappelant ce qui s'est [illegible] générales, elle blâme [illegible] et les mots d'ordre [illegible] les départements, et [illegible] entre quatre grands [illegible] pour soutenir des candidats [illegible] disait elle, [illegible] la Constitution.

[illegible] journaux s'étaient [illegible] des candidatures [illegible] néanmoins adhésion à [illegible] gagné, parce que la [illegible] aura fait son temps [illegible] aura plus dans ce [illegible] et une dynastie [illegible] ne tendront qu'à [illegible]

[illegible] la feuille gouvernementale [illegible] les élections sans [illegible] sans entente entre [illegible] correspondance entre [illegible] c'est tout simplement [illegible] d'élections du tout. [illegible] possibilité de la liberté [illegible] aura plus de partis [illegible] qu'il c'est tout [illegible] vieux, puisque c'est [illegible] qui sont dans l'opposition [illegible] pas assez de liberté, [illegible] davantage quand ils [illegible] assez.

[illegible] résume très net [illegible] de la *Patrie*. "La [illegible] que l'adhésion à l'Empire [illegible] liberté. Nous [illegible] liberté serait, pour un [illegible] l'Empire."

[illegible] s'est occupé, dans ses [illegible] relatif aux travaux [illegible] à exécuter [illegible] du gouvernement [illegible] un certain [illegible] trouvé que [illegible] commissaires [illegible] hostiles que [illegible] pas de l'a-[illegible]

[illegible] parlementaire [illegible] du trésor pour l'exercice [illegible] avril s'élève à [illegible] de livres sterling [illegible] de 67,800,000 livres [illegible] millions [illegible] besoins de [illegible] un million et de [illegible] envoyées en Chine [illegible] civils aussi ont [illegible] notable; ils [illegible] 7,200,000 livres [illegible] du crédit [illegible]

[illegible] anglaise ont été [illegible] Chambre des [illegible] 8,821,000 livres [illegible] diminution de [illegible] des crédits [illegible] Wood, le prédécesseur [illegible] L'armée navale [illegible] et marins. Le gouvernement [illegible] l'intention d'opérer [illegible] de construction [illegible] d'approvisionnement [illegible] orateurs, M. [illegible] combattu ce [illegible] conserver le premier [illegible] maritimes, et à mettre [illegible] défense. Il a été fait [illegible] qui seraient tout [illegible] Angleterre et la France, [illegible] alliées et réunies [illegible] pour se déclarer [illegible]

[illegible] présentation du [illegible] un article dans [illegible] défectuosités [illegible] navale de l'Angleterre [illegible] nécessité de remédier [illegible] système qui [illegible] pour but [illegible] forces maritimes.

[illegible] communiqué [illegible] Parlement des nouvelles [illegible] que celles qui [illegible] jours. Il en [illegible] tout entière [illegible] pouvoir des troupes [illegible] alliés. Deux [illegible] plus grande [illegible] qui défendent [illegible]

[illegible] la cutta du 3 mars [illegible] intéressants d'une [illegible] formulée par le [illegible] par les autorités com[illegible] qu'excitent dans [illegible] relations de la [illegible] à demi barbares qui [illegible] de l'Inde et [illegible]

[illegible] of China du 27 février [illegible] d'une visite à Pé[kin] [illegible] cette année, et que [illegible] l'extrême limite à laquelle [illegible] ambassadeurs.

[illegible] avril, à la *Gazette* [illegible] que les Monténégrins [illegible] incursion sur le territoire [illegible] repoussés par les chasseurs [illegible] correspondances de [illegible] ce fait, et elles [illegible] possible que le prince [illegible] compte de ses actes [illegible] la Porte, mais encore [illegible] signataires du traité de [illegible]

[illegible] russe, dit la *Gazette de* [illegible] intention de dénoncer tous [illegible] de commerce et de [illegible] autres États et de les modifier [illegible] nouveau tarif douanier [illegible] modèle le nouveau [illegible] la France. Les relations [illegible] avec l'étranger deviendraient [illegible] et acquerraient [illegible] On pense que la commerce [illegible] et de navigation [illegible] Russie serait également [illegible]

[illegible] de Madrid annon[cent] [illegible] des Cortès chargée [illegible] sur la presse a introduit [illegible] des amendements faits [illegible] discussion. Un de [illegible] entre autres, porte que [illegible] entre les souverains [illegible] le souverain d'un pays [illegible] des prescriptions [illegible]

[illegible] nous apprennent que [illegible] en Espagne, M. Lafragua [illegible] général Zuloaga l'ordre [illegible] a refusé d'obtempérer [illegible] et a annoncé, par la voix [illegible] continuerait à remplir son [illegible] ayant pas été légalement [illegible] et le Mexique étant par[illegible] compétiteurs. Quoi qu'il en [illegible] même de cette déclaration, [illegible] Lafragua est suspendue.

[illegible] depuis quelque temps, en [illegible] qui vient d'aboutir [illegible] Chambre et à la con[illegible] électoraux. L'origine [illegible] cette crise ne sont pas bien [illegible] des explications transmises [illegible] chercher la raison [illegible] manifeste par le roi, [illegible] persistance, pour un système [illegible] accueilli avec peu [illegible] hommes politiques les plus [illegible] Ce système politique [illegible] cabinets composés d'hommes

politiques appartenant aux diverses nuances parlementaires, c'est-à-dire des cabinets mixtes.

Les nouvelles apportées par le *Borussia* sont de quelques heures seulement plus récentes que celle qu'on vient de lire. Elles sont ainsi résumées:

FRANCE.—L'acquittement de Bernard a produit une grande sensation. *Le Moniteur* n'a pas publié la première dépêche annonçant ce dénouement. Les autres journaux parisiens n'ont inséré le discours du défenseur de Bernard que par fragmens, ou ont annoncé qu'ils ne le publieraient pas.

Le *Constitutionnel* dit que si la défense de Bernard était reproduite par la presse française, il serait difficile au gouvernement de réprimer les élans de l'indignation publique.

Les correspondances de Paris annoncent que l'empereur et son entourage ne considèrent pas avec indifférence l'encouragement que ce résultat donne aux conspirateurs; mais que les journaux français ne chercheront pas à créer de l'indignation par un langage excitant.

Le bruit court, mais n'est pas confirmé, que la reine Victoria aura une entrevue avec Napoléon III, à Cherbourg, lors de l'inauguration du chemin de fer.

Les trois candidats de l'opposition aux élections qui vont avoir lieu à Paris, sont de Liouville, Jules Favre et Picard.

Des ordres ont été donnés pour l'organisation de plusieurs compagnies de sapeurs et de mineurs qui devront partir pour l'île de la Réunion.

A Paris et dans les départemens, les affaires reprennent de l'animation.

Malgré cela, la Bourse est lourde encore; le 3 p. c. ferme à 68 90.

ITALIE.—La loi sur les conspirateurs est vivement combattue dans les chambres piémontaises. M. de Cavour a déclaré que la loi avait été présentée par le gouvernement en dehors de toute pression étrangère et que le ministère en faisait une question de cabinet.

ANGLETERRE.—La décision du jury, dans le procès Bernard, a été reçue avec une satisfaction générale par tout le pays.

Le rapport sur le budget a été soumis à la chambre des communes: il établit un excédant des recettes prévues par les dépenses, qui ne s'élève pas à moins de quatre millions sterling.

Les chambres ont discuté en outre la question du *Cagliari*. L'examen du bill sur l'Inde est renvoyé jusqu'au 30 avril.

Les consolidés sont cotés de 96 5/8 à 96 3/4.

INDE.—Les détails reçus par la dernière malle de l'Inde, n'ajoutent aucun fait nouveau important aux avis reçus par le télégraphe.

Le procès du vieux roi de Delhi a dû se terminer le 9 mars; mais on n'en connaît pas encore le résultat.

Nana Sahib était toujours à Calpee, se préparant à pénétrer dans le Deccan, où il espère être rejoint par les Maharattes. Les Anglais attaqueront prochainement Calpee.

A Delhi et dans les autres villes, les exécutions continuent.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

EXPEDITION DE L'UTAH.

St-Louis, 8 mai.—Le général Persifor Smith est retenu ici par le mauvais état de sa santé.—M. John Hartnett, le secrétaire d'Utah, est parti hier pour Leavenworth. Le général Smith a lancé des ordres, à l'effet de faire partir six convois du Fort Leavenworth—chaque convoi consistant en 236 wagons accompagnés par six colonnes d'infanterie composant la première brigade. Le général Scott est arrivé, conformément aux ordres du secrétaire de la guerre. Le colonel Sayles est parti pour l'Arizona, où il prendra charge de la poste et de la trésorerie. Il a des instructions particulières relatives à la Sonore. Le professeur Pearce, ingénieur et géologue, employé par la Compagnie de mines Lopeti, accompagnera le colonel Sayles. M. E. E. Dunbar, venant de l'Arizona, confirme la vérité de ce qu'on a dit sur les grandes affaires faites dernièrement au centre de ce territoire, dans les mines d'argent; mais il ajoute que la situation des habitans est déplorable.

BILL DU KANSAS.

Washington, 8 mai.—On rapporte que le bill du Kansas sera officiellement envoyé demain à Denver, en lui donnant des instructions, pour qu'il fasse que le vote soit libre à ce sujet.

Au Sénat, MM. Hammond, Benjamin, Hale et Wilson ont prononcé des oraisons funèbres, en mémoire du sénateur Evans.—A la Chambre, MM. McQueen et Boocck se sont acquittés de ce soin.—On a passé les résolutions accoutumées.—Les deux chambres se sont ajournées, afin d'assister à l'enterrement, à deux heures, cette après-midi.

FINANCES.

New-York, 8 mai.—Les offres en cette ville, pour l'emprunt de la Trésorerie, s'élèvent à environ $1,600,000—presque toutes à 4 1/2—l'argent est abondant.

MORT DE M. CHARLES N. OLIVIER.—M. CHARLES N. OLIVIER, un des citoyens les plus honorables et les plus connus de la Nouvelle-Orléans, est mort samedi dernier. Nous nous associons de tout cœur aux regrets exprimés par un de nos confrères qui dit avec raison que la mort de M. Olivier sera un deuil pour tous ceux qui l'ont connu. Le défunt a rempli parmi nous des fonctions importantes et, dans sa vie publique, comme dans sa vie privée, a toujours été irréprochable. Sa perte est irréparable pour sa famille, et ses nombreux amis regretteront longtemps sa fin prématurée et conserveront le souvenir de ses nobles qualités.

M. PIERRE LEMOINE, vice-président de la Société Française de Bienfaisance et d'assistance mutuelle, est mort samedi dernier. M. Lemoine était un des citoyens les plus respectables de la Nouvelle-Orléans: la société française perd en lui un de ses membres les plus actifs et les plus estimables.

MEXIQUE.—Les journaux de Corpus Christi, renferment les dernières nouvelles du nord du Mexique. Durango s'est prononcé en faveur de Zuloaga. Les forces de Parrodi se sont ralliées à celles du gouvernement. Les insurgés de Nuevo Leon n'ont ni vivres ni munitions; ils ne peuvent que se tenir sur la défensive. Carvajal devait partir pour Tampico avec un petit nombre de troupes. Les indiens envoyés pour assassiner Vidaurri, Garza et Zayas, ont été pris et pendus. Le coup de main dirigé contre San Luis ayant échoué, Suarsa a été obligé de battre en retraite.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'UNION.—On trouvera aujourd'hui dans nos colonnes le premier état de situation annuel de la compagnie d'assurance de l'Union. Le résultat obtenu dans le courant de cette première année est plus que satisfaisant et place d'une manière définitive la compagnie dont il s'agit parmi les plus florissantes de notre ville. Le montant net des primes reçues pendant l'année est de $203,455.74, contre $80,650,39 de pertes, dépenses, &c. La réserve faite par les pertes non encore remboursées et les polices non expirées, est de $34,167, ce qui laisse $88,638,35 de bénéfices nets. L'actif de la compagnie s'élève à $372,805,35. La Direction a déclaré un dividende de quarante pour cent aux assurés, lesquels recevront leurs certificats à partir du 15 juin, et de quarante pour cent aux actionnaires sur le montant qu'ils ont versé en argent.

RIXE SANGLANTE.—St-Francisville, dans la paroisse Féliciana, a été dernièrement le théâtre d'une rixe sanglante. Deux habitans de l'endroit, MM. Hiram Hatcher et Peterson, s'étant pris de querelle dans un magasin à propos d'un pari, le premier qui avait à la main une queue de billard en frappa son adversaire. L'un et l'autre se retirèrent et revinrent bientôt devant le magasin armés de revolvers. Ils s'arrêtèrent à une petite distance et ouvrirent simultanément le feu. Hatcher fut atteint au pied et à la jambe, et un ami de Peterson, nommé Worsham, reçut cinq chevrotines dans différentes parties du corps. Deux personnes qui se trouvaient près du lieu du combat furent légèrement blessées. Worsham est dans un état alarmant mais on pense pouvoir le sauver. Peterson s'est enfui.

THEATRE D'ORLEANS.—A l'occasion du bénéfice des choristes du théâtre d'Orléans qui aura lieu ce soir, Mlle Vestvali chantera un acte d'*Ernani* avec M. Gariboldi, première basse. Elle jouera aussi une scène du troisième acte de *Romeo et Juliette*, qui lui a valu vendredi dernier, de vifs applaudissements. Un opéra de Gretry, le *Tableau Parlant, et M. et Mme Pinchon*, délicieux vaudeville, compléteront le spectacle.

MLLE VESTVALI.—Nous apprenons avec plaisir que Mlle Vestvali donnera ce [illegible] semaine un concert d'adieu dans notre ville. Le concert aura probablement lieu vendredi prochain. Mlle Vestvali quittera bientôt les Etats-Unis pour se rendre à St-Pétersbourg où elle a été engagée.

LIQUIDATION.—Nous avons déjà annoncé que MM. D. P. SCANLAN & Co, 12 et 14, rue de Chartres, désirant se retirer des affaires, ont opéré de notables réductions sur les prix de leurs marchandises. Nous appelons l'attention des acheteurs sur l'annonce insérée plus loin. On peut en ce moment faire de très bonnes affaires chez MM SCANLAN & Co.

AUX PRIX D'ENCAN.—M. B. W. HEBBARD, au coin des rues Baronne et Canal, vend ses marchandises aux prix d'encan. Malgré le bas prix auquel elle sont déjà cotées il fera, à partir d'aujourd'hui, un escompte de cinq pour cent sur tout achat s'élevant à cinq piastres ou plus. Voir aux annonces.

RABAIS.—LAZARRE & LEVASSEUR, 8 et 10, rue de Chartres, livreront, à partir d'aujourd'hui, leurs belles marchandises à un rabais extraordinaire. Voir aux annonces.

LIVRES DE MEDECINE.—M. THOS. L. WHITE, 105, rue du Canal, vient de recevoir d'excellents ouvrages de médecine sur lesquels nous appelons l'attention des praticiens de notre ville. Voir aux annonces.

CHRONIQUE LOCALE.

PERSONNES DE LA VILLE.—M. N. Vignié, encanteur, vendra demain, à midi, à la rotonde de l'hôtel St-Louis, les propriétés appartenant à la ville et situées dans le deuxième et le troisième district. Les conditions sont très avantageuses; les acquéreurs n'auront à payer qu'un cinquième comptant.

BELLE PROPRIÉTÉ A VENDRE.—Tout le monde à la Nouvelle-Orléans connaît la grande et belle propriété de M. HENRY LAWRANCE, située dans le troisième District, près du *Government Wharf*. Cette propriété se compose d'une vaste et magnifique maison, de dépendances en briques, d'écuries, de serres, etc., et d'un jardin qui n'a probablement pas de pareil en Louisiane. On y trouve non-seulement tous les fruits du pays mais tous ceux des climats tempérés et des régions intertropicales. M. Lawrance, qui est un de nos horticulteurs les plus éminens, a naturalisé sur notre sol des espèces dont on n'avait pas même songé à essayer ici la culture, dans la conviction qu'elle était impossible. La propriété dont il s'agit a 540 pieds de façade sur 240 de profondeur: la place réservée au jardin est donc considérable, et les arbres fruitiers qui y sont plantés, ainsi que les fleurs, produisent un revenu considérable. Il y a là aussi une installation permanente de ruches en verre qu'occupent toujours des essaims d'abeilles: M. Lawrance en retire annuellement deux mille livres de miel. Ce dernier ne vend sa propriété, qu'il embellit et qu'il enrichit depuis quinze ans, qu'à regret et parce qu'il est obligé de se rendre en Europe avec sa famille. Si la ville voulait établir un jardin-modèle elle trouverait là un établissement complet. La belle résidence dont nous venons de parler est située dans un des quartiers les plus salubres de la Nile-Orléans. M. Lawrence la vendra à l'amiable. Voir l'annonce insérée plus loin.

PIQUE-NIQUE ALLEMAND.—L'ouverture du pique-nique organisé par la population allemande de la Nouvelle-Orléans a donné hier à la ville une animation extraordinaire. Des détonations d'artillerie ont inauguré la journée, puis les différentes sociétés allemandes, précédées de corps de musique, ont défilé dans les principales rues pour se rendre au rendez-vous général, c'est-à-dire à l'hippodrome de l'Union, près de Gentilly. La foule qui s'y est portée a leur suite a dû donner aux étrangers une haute idée de la population de la Nouvelle-Orléans. Nous n'avons jamais vu tant de voitures, de charrettes, d'omnibus, de véhicules de tous genres se diriger vers un même point. Tous ces attelages lancés à fond de train n'empêchaient pas des régiments de piétons de suivre le même chemin au milieu d'un épais nuage de poussière. Les cavaliers étaient plus nombreux encore que les piétons, et l'on eût vraiment pu croire que la ville entière se transportait à l'hippodrome de l'Union. La fête commencée hier ne se terminera que ce soir.

M. MORAT.—L'excursion aérienne d'hier, de M. Morat, a failli avoir le plus déplorable dénouement qu'il soit possible d'imaginer.—Poussé trop loin, dans sa descente, le ballon, parti, comme on sait d'Alger, est allé tomber droit au milieu du fleuve, (du fleuve impétueux et profond que nous connaissons depuis quelques temps,) à peu près en face de la rue Ste Anne. Le hardi aéronaute, sans perdre une seconde et conservant tout son sang-froid, se cramponne à l'orifice du ballon; cependant, l'eau l'envahit, sa tête seule paraît...... Par bonheur, le vent a poussé l'aérostat vers les navires, à la hauteur de la rue des Ursulines, et un canot, détaché à la hâte, sauve M. Morat. Il était à peu près 6 heures et quart du soir, lorsque cette scène émouvante se passait.

CREVASSE A ALGER.—Une partie de la levée d'Alger, située presque en face de la rue du Canal, a été emportée par le fleuve samedi dernier. Une autre levée construite en arrière a été également entraînée par le courant qui s'est pratiqué, dans les deux remparts, une brèche d'une vingtaine de pieds de largeur. Les rues du village ont été immédiatement inondées, mais tous les habitans se sont mis à l'œuvre et une heure après une barricade improvisée arrêtait l'invasion des eaux. Les travaux ont été consolidés pendant la journée, et samedi soir les deux levées étaient complètement réparées. Nos voisins en ont donc été quittes pour la peur, et les propriétaires des différens ferries n'ont eu qu'à se féliciter de l'alerte, car les curieux, avides de contempler le spectacle d'une crevasse, ont traversé le fleuve en grand nombre pendant toute la journée de samedi.

CHARIVARI ET VENGEANCE.—Il y a quelques jours, un mariage se célébrait dans une maison au coin des rues Johnson et Perdido. Des gens que cette union semblait contrarier, on ne sait trop pourquoi, s'avisèrent d'organiser un charivari. Ils se munirent donc de chaudrons fêlés, de casseroles et de poêlons et se réunirent devant le logis où devait avoir lieu la bénédiction nuptiale. Aux premiers accords du monstrueux concert, la mère de la mariée se présenta à la fenêtre et supplia la foule de se disperser. Un épouvantable *crescendo* couvrit sa voix, et la malheureuse femme, assourdie et ahurie, rentra en toute hâte dans l'appartement. Mais son fils, jeune enfant de sept à huit ans, l'avait suivie à la fenêtre, un fusil chargé à la main; au moment où sa mère battait en retraite, l'intrépide gamin visa au milieu de la foule et pressa la détente de son arme. Le coup partit et quatre personnes atteintes par les projectiles, furent légèrement blessées. Inutile de dire que ce tragique épisode interrompit brusquement les instrumentistes de la rue. Ce fut un sauve-qui-peut général. Un mandat d'arrêt a été décerné contre le redoutable petit bonhomme qui montre pour l'art de la défense de si précoces dispositions.

CONVENTIONS RELIGIEUSES.—L'assemblée générale des presbytériens des États-Unis et la Convention épiscopalienne du diocèse de la Louisiane siégeront encore aujourd'hui, la première dans la Première Eglise Presbytérienne et la seconde dans l'Eglise du Christ. L'assemblée presbytérienne s'occupera des missions étrangères. Il y aura un sermon à onze heures du matin et un autre à huit heures du soir.

ACCIDENT.—Un individu nommé Alex. Mc Donnell a été atteint hier à la jambe par une lourde pierre lancée par un nègre. Le choc a été si violent que le membre s'est fracturé. Le blessé a été transporté à l'hôpital.

EXEQUES.—Louis Leblanc, français d'origine, a été frappé d'apoplexie samedi dernier, dans le dépôt de la pompe No 7, rue Dauphine. Il a expiré après une agonie de quelques heures. Le coroner Daunoy a fait la levée du corps. Leblanc n'avait que trente-un ans.

VOL AVEC EFFRACTION.—Les portes du magasin de bijouterie de H. Franko, rue Poydras, ont été enfoncées dans la matinée de samedi dernier, et les voleurs en ont enlevé des bijoux pour une valeur de $1,600.

COUP DE COUTEAU.—Une querelle s'étant élevée, vendredi soir, entre Joseph Avril et Manuel Avide, ce dernier a porté à l'autre un coup de couteau à la main.

EN PRISON.—Belle Thompson et Kate Brunnell ont comparu samedi devant le recorder Stith, sous la prévention d'être entrées le 21 du mois dernier, accompagnées de la femme Mary Doane, dans la demeure de Theophilus Freeman, et d'avoir brisé les meubles de la maison; Belle et Kate auront à comparaître à la Cour Criminelle.

AMPHITHEATRE.—M. J. V. Cornell, régisseur de la troupe des jeunes artistes, donne ce soir une représentation à son bénéfice; elle se composera d'*Ingomar the barbarian*, et de la petite pièce: *Nan, the good for nothing*.

SINGULIER SUICIDE.—Un Français qui venait d'arriver ces jours derniers de la Nouvelle-Orléans à St-Louis, par le bateau à vapeur *Cora Anderson*, se prit de querelle avec un des matelots et reçut au nez un coup de poing qui fit jaillir le sang. Le blessé dont nous ne savons pas encore le nom, courut à sa cabine, se lava, puis se regarda un instant dans le miroir. Tout-à-coup, il se dirigea rapidement vers l'arrière du bateau, croisa ses mains sur sa tête et plongea dans le fleuve pour ne plus reparaître.

AUX PRISEURS.—Les adversaires les plus acharnés du tabac à fumer, tabac dont on a démontré l'inocuité, se livrent, pour la plupart, à une habitude bien autrement dangereuse: à l'usage du tabac à priser. Il n'est pas difficile d'expliquer quelles fâcheuses conséquences peut produire un cautère de tous les instans, qui ne cesse d'irriter et de ronger les membranes des fosses nasales. En attendant, signalons les singuliers et funestes effets produits par l'emploi du plomb dont on se sert presque toujours pour envelopper ou pour renfermer le tabac en poudre.

Le docteur Mayer a constaté quatre cas d'empoisonnement de cette nature: "1o paralysie plus ou moins complète des extenseurs de l'avant-bras; 2o projection des os du métacarpe; 3o teint pâle jaunâtre. Dans trois cas, des coliques ont précédé la paralysie; il n'y en a pas eu chez le quatrième malade. Dans trois autres cas, la paralysie affectait surtout l'extenseur commun des doigts; dans le quatrième, c'était le deltoïde. L'analyse a attesté la présence du plomb dans le tabac que prenaient ces quatre malades; elle a démontré que, dans les tabacs enveloppés de feuilles de plomb, il se formait de l'oxyde de plomb, dans la proportion de 0,78 à 1,73 pour 100.

LES CAFÉS DE LONDRES.—Le nombre des cafés qui, à Londres, ne passait pas dix ou douze il y a quarante ans, s'élève aujourd'hui à plus de trois mille. Le prix de la tasse de café varie depuis 1 jusqu'à 3 deniers (10 à 30 centimes); réduite à cette proportion, le café n'est plus une boisson de luxe, mais de première nécessité; aussi compte-t-on par centaines les individus qui fréquentent ces établissements. Le matin, avant de se mettre au travail, l'ouvrier prend une tasse de café avec une tartine de pain et de beurre, et ne paye que 1 denier et demi (15 cent); à déjeûner, il prend encore une nouvelle tasse de café et quelques tartines plus copieuses de pain et de beurre; ce repas lui revient à 3 deniers (30 cent.)

A dîner, au lieu d'aller au cabaret, il retourne encore au café, où on lui sert du café et du pain, qu'il mange avec la tranche de bœuf ou de mouton qu'il apporte. Quelques établissements se sont mis à fournir à leurs pratiques des viandes chaudes et froides; et maintenant un grand nombre de personnes ont pris l'habitude de faire tous leurs repas dans ces cafés économiques.

DRESSAGE DES CHEVAUX.—L'attente de la révélation du fameux dompteur américain donne un intérêt d'actualité à tout ce qui se rattache au dressage immédiat des chevaux.—C'est pourquoi nous extrayons d'un article publié par le *Journal de Seine-et-Marne* le passage suivant:

"La tête du cheval est attachée à l'extrémité de la partie antérieure de la colonne vertébrale qui représente l'encolure, par des liens et muscles qui, se contractant par la volonté de l'animal, relèvent ou abaissent la tête. Or, un léger frôlement répété, exercé par la main de l'homme sur ces muscles, exactement sur le sommet de la tête, entre les oreilles, et sur l'espace qui relie la tête à l'encolure, amène aussitôt le relâchement de ces muscles, et c'est alors plaisir de voir le cheval le plus vigoureux, le plus irascible, le plus fougueux, allonger aussitôt l'encolure, baisser la tête, avancer les épaules, céder de partout, et cela avec une sorte de volupté.

"Cet exercice du frôlement des doigts sur la nuque doit être pratiqué pendant dix à quinze minutes et deux ou trois fois par jour; alors le cheval attelé ou monté sera à tout jamais votre très humble serviteur.

"Le fait que je signale, et qui est de la plus grande exactitude, peut être vérifié par chacun et à la minute même."

DENTELLES MONARD.

L'INDUSTRIE dentellière a fait un progrès remarquable par l'invention récente de MM. MONARD & BLACK, qui ont été honorés d'une médaille de première classe à la dernière Exposition universelle.

La dentelle Monard n'est pas une imitation: c'est une véritable dentelle, qui peut soutenir la comparaison avec ce qu'on fait de plus beau en dentelle de Chantilly. Il est difficile de distinguer l'une de l'autre, selon la que le principal ouvrage—l'entourage des fleurs—se fait de même à la main. Toute la différence consiste dans l'économie. Ainsi, un mètre de dentelle Chantilly coûtant 100 à 150 fr. Un mètre de dentelle Monard revient seulement à 15, 18 ou 20 fr.,—parce que la plus grande partie du travail se fait à la mécanique; c'est-à-dire qu'on fait autant et plus vite par la machine ce qu'on obtient que fort lentement et péniblement par le travail à main.

Nous avons vu des voilettes, des volants, des manteaux et des pointes qu'on peut comparer, sans la moindre exagération, pour l'exécution et la richesse des dessins, aux plus belles de Chantilly. C'est ce qui explique l'immense succès de cette nouvelle invention, si intéressante pour les dames, qui ne négligent pas l'économie, mais qui, au contraire, l'admettent partout où elle n'a pas faite au préjudice du goût ou de la qualité.

On peut avoir un beau châle de dentelle Monard d'un dessin très-riche, pour 100 à 150 fr., au lieu de 1 à 800 fr. qu'on payait autrefois pour une pointe de Chantilly.

On trouve aussi chez Monard, rue des Jeûneurs, No 26 à Paris, de magnifiques mantelets, de très beaux volants, de jolies barbes pour coiffures, et une grande variété de voilettes à des prix tellement réduits que les dames qui ont le goût des dentelles peuvent maintenant se donner ce luxe qui a tant d'agrément pour elles, et qui sert si bien comme complément indispensable de toute toilette élégante.

LA NATURE, en mûrissant les plus précieux de ses fruits, a craint que la chaleur du soleil ne frappât trop vivement sur le tissu fin et délicat de leur épiderme. En mère prévoyante, elle les a revêtus d'un duvet protecteur, qui conserve ou velouté de la pêche sa fraîcheur et sa jeunesse. Plus fragile et plus délicat encore que la fleur et que le fruit, le teint d'une femme court le risque de perdre ses nuances de lys et de rose sous le baiser trop ardent de l'air et de la lumière.

Autrefois un lourd et disgracieux masque protégeait ces traits charmants; mais il les cachait comme un jaloux brutal.

Aujourd'hui un nuage diaphane, une poudre blanche et parfumée a remplacé le masque; elle adoucit l'éclat, mais sans le voiler, elle vaporise la beauté qui semble sous cette gaze odorante plus douce et plus adorable.

Cette précieuse poudre est le complément indispensable du Lait Antéphélique.

C'est chez M. HERMOGÈS, chez M. WRIGHT, rue de Chartres, et GUILLOT qu'on trouve ces suaves et poudres parfumées que voudront employer toutes les mortelles déesses de notre olympe louisianais.

FEUILLETON.

LE BONHOMME NOCK.

PREMIER VOLUME.

LA FAMILLE DE LAUZANNE.—EN 1814.

IV.

Le marquis ne put dissimuler un léger sourire qui effleura ses lèvres à ce pompeux discours; Mme de Lauzanne y répondit par un haut-le-corps plein de dignité raide, mais elle se contint par décence pour donner à sa fille l'exemple de la modération.

Cependant, la berline atteignit la grande avenue de tilleuls qui conduisait de la route au perron d'honneur du château. Jadis, une grille en fer ouvragé, à trois portes, fermait cette avenue. La grille avait disparu; le passage était béant à travers des halliers fourrés d'épines, qu'il fallut éventrer en partie, pour avancer.

La marquise témoigna son étonnement par une exclamation de dégoût.

—Qu'est-ce, dit-elle, nous aurait-on volé jusqu'à notre porte, surmontée de notre écusson?

—Je le parierais, riposta tout uniment M. de Lauzanne........ vous verrez que la Convention aura fait des boulets avec nos tricornes, nos tours armées, notre casque de croisades et nos chevrons sablés d'or.....

—Ah! Monsieur! murmura la marquise, votre légèreté n'est pas de mise à propos d'un affront dont j'ai le droit de me plaindre.... Chère enfant, ajouta-t-elle, retournez-vous et regardez le château..... N'est-ce pas royal, ainsi que je vous l'ai dit?... Mais bonté divine! quel homme est-ce que ce Boileau? Comme cette allée est mal tenue! pas de sable! des ornières! des arbres échevelés..... on se croirait au Canada....

—M. Boileau est un fort honnête homme, ma chère Julie, répliqua le marquis, et je vous invite à lui faire bon visage.

—La politesse ne dépare pas la loyauté, que je sache! Et votre *Monsieur* Boileau, ajouta la noble dame, en appuyant sur le mot souligné, manque à ce qu'il nous doit en ne se présentant pas, tout d'abord, pour nous saluer.....

—Au premier pas que je fais sur mes terres!.... interrompit le marquis. Hélas! que voulez-vous? il paraît qu'avec le temps les mœurs ont un peu changé. Mon bon Boileau ne connaît pas les anciens usages; il n'était pas bailli quand j'étais seigneur de ce canton..... il faut lui pardonner son ignorance en faveur de ses rares qualités..... et j'attends de lui des soins sentimens, Antoinette, l'expression d'une cordiale reconnaissance envers cet excellent ami.....

—Ami! s'écria la marquise.

—Certainement; c'est à M. Boileau que nous devons d'être riches..... Sans lui, ma fille, tu serais ruinée. Un noir et lugubre couvent serait ton seul refuge. Cette perspective vaut bien la peine d'une belle révérence que tu feras à notre ami Boileau et à son excellente femme.

—Oh! cher père, ne craignez rien, dit vivement la jeune fille; j'aimerai M. Boileau de tout mon cœur.....

—Où allons-nous? où sommes-nous? interrompit la marquise avec effroi, au moment où la berline entrait dans la grande cour du manoir.

Un homme d'une cinquantaine d'années se présenta à la portière qu'il ouvrit en mettant chapeau bas. C'était le père Boileau. Figure grave quoique douce, cœur loyal, esprit modeste, médiocrement cultivé, mais sage et ferme, le fermier Boileau négligeait le luxe de l'étiquette et des formes; resté pur au milieu du brigandage auquel il s'étaient enrichis la plupart des intendans de grandes maisons depuis la révolution, il avait la conscience de son mérite, et ne se croyait nullement obligé aux mesquines évolutions des gens qui ont à caresser, soit pour faire oublier, soit pour éblouir et tromper ceux qui sont. Il était vêtu d'une veste en gros drap piloté, car la journée était froide, et il piétinait dans la boue avec de gros souliers ferrés.

—Madame, dit-il à la marquise, sans la désigner par son titre: soyez la bien venue sur ce domaine où votre longue absence a laissé beaucoup de malheureux sans protection et sans secours. Permettez-moi de vous présenter Mme Boileau, ma femme, qui s'estime heureuse de vous faire sa révérence ainsi qu'à M. le marquis.

—Je vous vois avec plaisir, Boileau, vous et votre femme, répondit la marquise avec beaucoup de majesté.... Mais dites-moi donc, je vous prie, ce qu'est devenu le château de Lauzanne depuis notre départ.

—Il est devenu d'abord un hôpital.....

—Un hôpital! s'écria la grande dame avec horreur.

—Puis une caserne......

—Une caserne!....... quelle abomination!

—Ne le saviez-vous pas? J'ai cependant instruit M. le marquis.

—Sans doute, sans doute, interrompit M. de Lauzanne. Je ne vous parlant pas de ces misères, ma chère amie, j'ai voulu ménager votre sensibilité.

—Ah! vous appelez de pareilles profanations des misères! Mais, Monsieur, vous devenez jacobin à vue d'œil.... Vos sentimens vont à reculons.

—Les hôpitaux et les casernes n'ont jamais rien profané, Madame, répondit assez crûment le père Boileau; le malheur et le courage font des temples de ces asiles.

—En vérité! reprit la marquise.... Eh! mais, vous êtes éloquent, citoyen Boileau, très éloquent.... Veuillez prendre les clés, passer devant moi et me montrer tous les masures exercées ici en mon absence.

Boileau eut un moment d'hésitation; il regarda M. de Lauzanne, qui lui fit un petit signe d'exhortation à la patience; mais ce signe n'eût pas suffi, si les yeux de l'honnête fermier n'eussent pas rencontré ceux d'Antoinette. La jeune fille s'était cachée derrière sa mère, et, de là, bien à la dérobée, elle avait envoyé à Boileau l'une de ces muettes et touchantes et gracieuses prières que le sourire et le regard ont, il faut le croire, le talent de rendre irrésistibles.

Boileau prit les devans sans répondre, sans montrer de la répugnance, et tant que dura la longue inspection du logis démantelé, délabré, des seigneurs de Lauzanne, il essuya, avec impassibilité, la colère, le dédain, l'ironie, les gémissemens et les reproches de la marquise outrée jusqu'à la fureur, à l'aspect des mutilations qu'elle constatait à chaque pas.

—Mais! s'écria-t-elle, il faudra cent mille écus pour effacer toutes ces souillures.

—Non, Madame, répondit Boileau avec flegme; il en faudra deux cent mille.

—Citoyen, répliqua la marquise, on se passera de vos avis comme de vos services.

—D'autant plus aisément, Madame, que je n'ai plus de services à vous rendre.

Disant cela, Boileau salua froidement et se retira.

—Insolent!...... bredouilla Mme de Lauzanne. Ah! Monsieur, ajouta-t-elle en se tournant vers le marquis occupé à battre du tambour avec ses ongles sur les vitres d'une croisée, vous ferez justice de ces malotrus.

—Certainement, ma chère amie, justice exemplaire; mais calmez votre irritation et n'accusez que vous d'une réponse méritée par un semblant d'ingratitude.

La marquise se résigna, non sans efforts, et s'installa dans quelques pièces meublées à la hâte pour la recevoir. Sur le champ, elle s'occupa d'un projet de restauration du château et jura que grands dieux qu'avant trois mois, dit-elle se condamnait, et les sieurs aux plus mesquines économies, le manoir de Lauzanne aurait recouvré la splendeur digne du renom de ses seigneurs et maîtres.

Pendant que la marquise se livrait à ses projets et que son imagination faisait des chiffres, Boileau, qu'était mis à la recherche de sa femme et l'avait trouvée donnant ses soins à une basse-cour improvisée, l'entraîna vivement par un bras et lui dit, chemin faisant:

—Mariette, mon enfant, allons préparer nos paquets.

—Nos paquets?...où donc allons-nous?

—Je n'en sais rien; mais nous devons sortir d'ici.

—Et pourquoi?

—Parce que Mme la marquise de Lauzanne le veut ainsi..... C'est une fausse aristocrate....... Bref, elle m'a donné congé.

—Elle t'a donné congé! pas possible!

—Pure vérité.

—Alors, mon ami, faut nous dépêcher, tu te bien raison..... mais le marquis?

—L'émigration l'aura changé et racorni, il est sous clôche, c'est-à-dire sous les jupes de sa femme.

—En es-tu bien sûr? il a l'air si bon!

—D'accord. Mais comment a-t-il permis qu'on me traite si rudement?... Tiens, Mariette, les anciens n'avaient peut-être pas tort, dans leur violence, de crier après les nobles.... Ce sont des ingrats.... Moi, chasser! jour de Dieu! si on m'avait dit ça!

—Ne te laisse pas emporter, Jean, la marquise n'est pas de ce que mon père et le tien appelaient la vieille souche; son mari et sa fille nous vengeront de ses dédains.

—Bah! c'est même boutique, bon chien chasse de race, la fille tiendra de sa mère.... elle m'a l'air d'une sucrée, d'une mijaurée.... Ramassons nos bibelots, te dis-je; c'est le plus court et le plus sage.

—Bon! mais que deviendrons-nous? Où sont nos épargnes?

—Nous avons cinq cents livres, rien! de plus, car je suis trop fier pour régler mes comptes comme je le devrais. N'ai-je pas employé jusqu'à notre réserve à payer la main-d'œuvre cet hiver, et à meubler ces appartemens?

—Si le marquis ne reconnaissait pas cela, il nous volerait.....

—Et ce ne serait pas miracle! interrompit le fermier, poussé par une exaspération impitoyable.... Je les crois capables de tout, après ce qu'ils m'ont fait.... Ils auraient dû me baiser les mains.... ils m'ont chassé!... C'est de la clique.... n'en parlons plus.

—Si le curé de Colignon t'entendait, Jean, il te tancerait, et ferait bien, pour ta mauvaise colère; tu pars comme du vin nouveau; tu montes! tu montes!

—Eh! oui, je monte! et je me soucie de ton curé comme des autres..... La prêtraille et la noblesse, ça peut s'atteler; je ne veux plus que tu m'en parles, j'en ai fini avec eux tous..... Nous voilà au pavillon, ramasse le linge, je chargerai les deux charrettes; les pieds me brûlent dans cette baraque, où j'étoufferais si j'y restais seulement la nuit.

Mariette Boileau s'était signée en entendant ces paroles qui, sur les lèvres de son mari, résonnaient comme des blasphèmes.

"Pauvre honnête homme! se disait-elle, il a le sang tourné, c'est sûr, et il pleurera demain pour ce qui lui échappe aujourd'hui."

Boileau était entré dans un pavillon dit pavillon de chasse, posté à quelques pas de la grande route, modeste habitation où il était né, et dont sa loyauté, renchérissant sur celle de son père, n'avait que fort médiocrement accru la décoration intérieure.

—Tiens! dit-il en ouvrant une fenêtre pour aspirer l'air froid qui réclamaient ses poumons brûlans, d'où vient ce fiacre?

—Quel fiacre? demanda Mariette.

—Regardez-le... il était arrêté là, près de la haie; j'ai cru voir dedans deux hommes habillés l'un de rouge comme un Anglais, l'autre de vert comme un Russe. Le Russe, si c'est un Russe, était couché en travers.... Il avait l'air malade, mort peut-être.... Après ça, tant pis pour lui, s'il est mort.... c'est un allié de moins, et, grâce au diable, il n'en manque pas.... le Carrousel en est semé, si bien qu'il en poussera après les pluies!... Allons, allons, à la besogne, ma femme, nous causons trop.

—Monsieur Boileau, dit à travers la porte entrebâillée une petite voix bien douce, quoique très émue et même troublée, monsieur Boileau, êtes-vous là?

—Certainement que j'y suis, répondit le fermier, et il ouvrit la porte. Ah! c'est vous, mademoiselle, ajouta-t-il avec un visible embarras en reconnaissant Antoinette de Lauzanne, qui se glissa, comme une chatte, au milieu de la chambre et tomba, de lassitude, sur une chaise.

—Eh! mon Dieu, mademoiselle, s'écria Mariette, qu'avez-vous donc?.... vous étiez toute rouge en entrant, et vous voilà pâle.

—J'ai beaucoup couru; ne vous occupez pas de moi..... Monsieur Boileau, reprit-elle après une pause nécessaire, car elle était hale anté, on dit que vous êtes bien bon, bien obligeant, bien honnête, et je viens vous demander un grand service.

—Si le service peut se rendre en cinq minutes, je suis prêt, mademoiselle; mais s'il doit me demander plus de temps.....

—Demandez toujours, mademoiselle, interrompit Mariette; Jean paraît bourru; mais, demain comme aujourd'hui, vous le trouverez ce qu'il est, brave homme tout de bon.

—J'aurai besoin de lui pendant longtemps.

—En ce cas, mademoiselle, ne comptez pas sur moi; vous le voyez, je fais mes paquets, je m'en vais.

—Et où allez-vous?

—A la grâce de Dieu. Où vont ceux que l'ingratitude chasse à coups de pieds..... Si vous l'avez entendu, votre mère m'a mis à la porte de ce pauvre pavillon.....

—En mon père est venu vous loger au château. Comme vous avez mauvaise tête, monsieur Boileau! je n'aurais pas cru cela à vous voir et à entendre mon père parler de vous, ajouta la jeune fille d'un ton de reproche gracieux comme un doux compliment.

—Quand je le disais! s'écria Mariette.

—Ça n'empêche pas que je partirai, reprit Boileau avec plus d'entêtement que de sincérité.

—Non, vous ne partirez pas, riposta Antoinette, encouragée par un signe de Mariette.

—Et pourquoi, s'il vous plaît?

—Parce que, s'il le faut, je me mettrai à vos genoux; parce que j'ai besoin de vous tout de suite, et que demain, après-demain et pendant longtemps, vous serez ici comme la main de la Providence.

Antoinette s'empara des deux mains de Mariette, et les serrant avec force, elle ajouta:

—Ma bonne madame Boileau, aidez-moi, je vous prie, au nom de la sainte Vierge!

—Parlez, mademoiselle, interrompit le fermier. Je suis à vos ordres, et n'aurai de ce côté d'ici que vous m'avez retourné.... Parlez.... j'écoute.

[*A continuer*.] A. DE GONDRECOURT.

Marié, jeudi soir, 6 du courant, à 8 heures et demie, à la résidence de M. Wm Byer, en cette ville, par le Rév. Dr. Leacock, M. J. B. PIFFET à Mme Charlotte BANISTER, tous deux de la Nouvelle-Orléans.

Décédé à 4 heures de l'après-midi, JEAN BACIZE, natif de France, âgé de 59 ans, et depuis nombre d'années dans ce pays. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à 4 heures précises. Le convoi partira de sa dernière résidence encoignure Moreau et Mandeville.

LES AMERS DU Dr HOSTETTER sont aussi recherchés, en Amérique et à l'Étranger, que toutes les autres préparations pour la dyspepsie, les débilités, les poids à l'estomac et autres affections de ce genre. Les propriétaires eprouvent un véritable plaisir à pouvoir dire que LES AMERS sont un remède souverain pour la dyspepsie [illegible] pour l'estomac, [illegible] Les nombreuses lettres qui [illegible] des malades [illegible]

A vendre par J. WRIGHT & Co,
10 mai 21 et 151 rue de Chartres

La poudre de Prusse.

C'est une préparation pour détruire les mites. Nous voyons que les marchands de lainage, tapis, fourrures, en sont alarmés et comme nous désirons les rassurer, nous disons qu'ils n'auront absolument rien à craindre pour leurs marchandises s'ils emploient la [illegible]

POUDRE DE PRUSSE préparée par le docteur Wilson. Rappelez-vous cette dernière recommandation. Ne tardez pas. Achetez la Poudre de Prusse et vos marchandises seront à l'abri des mites. Nous ne vous demandons rien pour le conseil.

A vendre, à la Nile-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co., Nos 21 et 151, rue de Chartres.
Agence générale pour le Sud. Toutes les demandes doivent leur être adressées. 10mai 12 14

BUCHU DE HELMBOLD.

Ce remède souverain pour la gravelle, l'hydropisie et les affections des organes urinaires en général devrait toujours se trouver dans les malles qui vont aux eaux ce été. On fait de grands éloges du Buchu de Helmbold; les personnes qui en feront l'essai ne seront pas désappointées. Les maladies dont il est question plus haut comptent parmi les plus graves auxquelles l'humanité soit exposée, nous croyons accomplir un devoir en recommandant ce remède.

A vendre à la Nile-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co., Nos 21 et 151 rue de Chartres.
Agence générale pour le Sud. Toutes les demandes doivent leur être adressées. 10 mai—10,12,14

OLIVE TAR, DE STAFFORD.

Nous recommandons fortement ce remède à nos amis et aux personnes atteintes d'affections pulmonaires quelconques. Aucun autre médicament n'a jamais été aussi digne de notre confiance. Quand on y ajoute les Poudres ferrugineuses et sulfureuses, de Stafford, les plus faibles éprouvent un soulagement immédiat.

Ces remèdes sont le résultat des recherches de la science et sont basés sur des principes strictement physiologiques.

A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres.
Agence générale pour le Sud. Toutes les demandes doivent leur être adressées. 10 mai—10,12,14

AUX SOURDS.—Voudriez-vous appliquer un poison sur la partie délicate de l'oreille, sur un mal comme un panari, une enflure douloureuse, &c. Non! Alors ne donnez pas à vos enfans des narcotiques empoisonnés, des drogues irritantes, pour le "décorps," &c, mais appliquez l'huile électrique de De Grath et le croup ne disparaît pas en un jour, venez au bureau pour recevoir $50.

Seul bureau, No 39, South Eighth Street, au-dessous de Chesnut. Cette huile fait disparaître une brûlure en 20 minutes.

A vendre par J. WRIGHT & Co,
10mai—3fois Nos 21 et 151, rue de Chartres.

Les lignes suivantes sont extraites du Bulletin Démocrat:

Souffrances affreuses; soulagement dû à la liqueur fortifiante de Malson.—On annonce depuis le 17 août les guérisons suivantes:
200 personnes—faiblesse générale.
165 do faiblesse nerveuse.
103 do atteintes de diverses maladies, de fièvre, diarrhée chronique, dyssenterie, maladie de foie, manque d'appétit, dyspepsie, faiblesse des organes de la digestion, etc.

La liqueur de Malson (pour fortifier le système et purifier le sang) est un remède que tous les habitants du Sud et de l'Ouest devraient avoir. Le goût en est agréable et on peut le donner sans danger aux femmes, aux hommes et aux enfants.

Retirez un flacon. Il suffit d'un droschma pour convaincre les plus incrédules de l'efficacité extraordinaire de cette préparation.

Voir l'annonce publiée dans une autre colonne.
10 avril—3fois—1m, 8 mo

Comme.—L'été s'approche et, comme chacun doit se préparer au changement, il faut qu'on sache qu'il n'y a pas d'aussi bons remèdes que la "Liqueur de Malson" qui purifie le sang et fortifie le système. C'est une panacée pour toutes les maladies quand de [illegible] Ce remède est l'une des meilleures [illegible]

Voir l'annonce publiée dans une autre colonne.
1er mai—3fois—1f et 8

PERDU.—Un petit PERROQUET jaune perdu de la maison No 137, rue de Chartres, et dans ses environs, le propriétaire offre une récompense à la personne qui le rapportera. Il ne sera fait aucune question.
Encoignure de 78 rue St Charles. 8mai—3f

RHUM—100 barils de rhum de la Jamaïque, [illegible]
A vendre par JOS H MARKS & Co,
Nos 61, 63 et 65, Rue Levée.

ATTENTION.

Nous appelons l'attention publique sur la vente qui aura lieu aujourd'hui, à midi, à l'Hôtel de la Cité rue de la Commune, par le ministère du shérif

Cette vente comprend:

1o—Un beau magasin en briques à deux étages avec façade en granit, rue de la Douane No 12, entre Chartres et Decatur.

2o—Une jolie résidence pour famille rue Tonti, entre Ste Anne et Dumaine.

3o—Deux maisons en briques à deux étages, couvertes en ardoises, rue de l'Hôpital, entre Chartres et Vieille Levée,—10 terrains à Carrollton,—Un esclave fugitif depuis l'année 1856,—et une jeune domestique âgée d'environ 17 ans.

Voir aux avis.

Habillemens, Chemises, Draps noirs, Soieries, etc.

Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente d'habillemens, chemises, draps noirs, soieries, etc. qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures du matin, au magasin d'encan de Hecht & Lacomeda, No 77 rue de Chartres.—Conditions à la vente.

Le Shérif offrira en vente à la criée, aujourd'hui, à 10 1/2 heures du m., sur les lieux, le fonds et l'installation du magasin de marchandises sèches situé à la Pointe des rues Ste-Anne et Bourgogne, 3me District. Voir aux avis.

Sauvez les frais de médecine et votre temps.

Mt Savage, Md, 7 juillet 1856.

Mon cher Monsieur—Je fus pris de froid, après une grave attaque de rougeole, il y a onze ans, et, depuis cette époque, je souffrais de temps en temps du foie et de l'estomac. Les médecins m'ont plusieurs fois condamné. Un de mes amis, M. Henry Shafer, m'engagea dernièrement à acheter une bouteille des AMERS DE HOOFLAND; il croyait, disait-il, que si ce remède ne me faisait pas de bien il ne me ferait pas de mal. Je suivis son conseil parce que je sais qu'il ne m'aurait pas recommandé les Amers s'il n'était convaincu de l'efficacité de la préparation. A peine avais-je pris un tiers du contenu de la bouteille que mon estomac fonctionna régulièrement et que j'eus un excellent appétit. Après avoir pris les deux tiers, je considérai ma santé aussi bonne qu'elle l'avait jamais été; je mangeais de tout. Depuis lors, j'ai toujours chez moi une bouteille de vos Amers et dès que j'ai un refroidissement ou que je me sens indisposé j'en prends une ou deux doses; cela suffit. Je ne suis à mon médecin, depuis onze ans, que de dix à vingt-cinq piastres par an; je ne perds pas mon temps et je préviens de graves maladies.

Tout à vous,
P. J. TRASHER.

Au Dr C. M. Jackson, Philadelphie, Penn.

Demandez les AMERS ALLEMANDS DE HOOFLAND; n'en achetez pas d'autres. La signature de C. M. Jackson doit se trouver sur l'enveloppe chaque bouteille.

A vendre à 75 cents la bouteille, par les marchands et pharmaciens de toutes les villes et villages des Etats-Unis, des Canadas, des Indes Occidentales et de l'Amérique du Sud.

Dépôt principal, No 418, Arch St, Philadelphie, Pa.

A vendre, à la Nouvelle Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres, N. O.
1mai—1m 8 fo

PRIX D'ENCANS

Pour du comptant.

Le soussigné continue d'offrir à ses nombreux amis et clients, ces bons marchés d'encan, consistant en partie d'un grand assortiment de toiles d'Irlande, chemises et draps; lingerie brodée riche; mousseline Jacquard pour robes et mouchoirs; bobinet 1 1/2; un grand assortiment de broderies françaises et bonneterie, soieries à palomas; pâtés pour jupons, mousseline mull à carreaux &c, &c, &c.

Quelques mes prix, ayant déjà été réduits que possible, j'offrirai, néanmoins, à partir d'aujourd'hui, l'avantage d'un escompte de CINQ POUR CENT sur tous achats de cinq piastres et plus au-dessus.

B. W. HEBBARD,
10mai—4f Enc. Canal et Baronne

D. P. SCANLAN & Co.

En liquidation.

Ont l'honneur d'informer les dames que D. P. Scanlan se retirant des affaires, ils offriront pour faciliter la prompte liquidation de leur société, leur magnifique stock de marchandises AUX PLUS BAS PRIX DU COMPTANT.

L'assortiment se compose en partie dans les genres les plus nouveaux de: SOIERIES POUR ROBES, ORGANDIS, BAREGES, CRÊPES D'ESPAGNE, TISSUS DE SOIE ET ROBES DE VOYAGE, BRODERIES, DENTELLES, POINTES, CHALES et MANTILLES EN DENTELLES, ROBES, RUBANS, FLEURS, &c.

Viennent d'être reçus
UNE CAISSE DE BAREGES ANGLAIS

Dix caisses de
JACONAS ET ORGANDIS
Imprimés, à 10, 15 et 20 cents la verge.

Un assortiment complet de Soieries noires unies et brochées,

Qui seront toutes offertes au prix coûtant et au-dessous.

D. P. SCANLAN & Co.
10 mai—3 Nos 12 et 14, rue de Chartres.

Nouveaux ouvrages de Médecine

A vendre par Thos L. WHITE, libraire No 105, rue du Canal,

Clinical Lectures on the Principles and Practice of Medicine, by G. J. Hughes Bennet, M. D. Of the University of Edinburgh.

Nature and Art in the Cure of Disease, by Sir Joe Foster M. D.

WOOD AND BACH'S UNITED STATES DISPENSARY, 11th Edition, 1858. 10 mai—8

NOUVEAUX AVANTAGES!

Rabais extraordinaire!

5 pièces de Jaconas français, genre bayadère, à 12 1/2 la verge!

500 robes organdi à volants, à des prix extraordinairement bas.

A dater de lundi 10 mai 1858, énorme réduction faite sur les toiles, draps, mouchoirs blanchis à carreaux et unis, brillant, toile d'Irlande, mouchoirs de batiste, etc., etc., et marchandises en général.

LAZARRE & LEVASSEUR,
10 mai Nos 8 et 10, rue de Chartres

Vente à l'amiable pour cause de départ

La résidence bien connue et très belle de M. Henry Lawrance, située dans un des quartiers les plus salubres de la ville, dans le troisième District, près le "Government Wharf," dans l'îlet compris entre les rues Desirée, Marais, Elmire et Grande Hommes.

La terre a 540 pieds de face à la rue Desirée sur une profondeur, au centre, de 240 pieds; 75 pieds de face à la rue Elmire, 120 pieds à la rue des Grands Hommes et 130 pieds sur la ligne qui se rapproche le plus de la rue Marais. Cette propriété est située dans un des plus beaux quartiers [illegible] à la Nouvelle-Orléans, [illegible] maison contient quatre belles chambres, un grand salon, salle à manger, des cabinets [illegible] et dépendances en briques [illegible] écuries, remises, [illegible] citerne [illegible] Le jardin renferme une grande quantité de plantes, arbres fruitiers et les plus rares de ce pays [illegible] tous les fruits [illegible] et des plus belles variétés de légumes.

La moitié de ce terrain à la vente [illegible] le jardin en bon ordre et protégé complètement en hiver les plantes tropicales [illegible] et donné un très bon revenu [illegible] ruches d'abeilles [illegible] Cette propriété sera vendue si on le désire.

On peut voir, à l'Arcade, le plan de la susdite propriété.

Pour plus de détails, s'adresser sur les lieux, à toutes les heures du jour, ou au soussigné, No 20, rue Carondelet.
10mai—6f HENRY LAWRANCE.

Le Souv.·. Chap.·. R.·. +.·. Ostris no-8 travaillant sous la juridiction du S.·. C.·. des Etats-Unis pour l'État Souv.·. et Indép.·. de la Louisiane, se réunira, MARDI SOIR, 11 courant, à 7 heures précises, à la loge St André, rue Canal. Les R.·. + de cette Vall.·. sont invités à assister à cette réunion. L'initiation sera faite par le T.·. Ill.·. F.·. J.·. Gentil.
Par ordre du T.·. S.·. P.·. Pattinau.
10 mai—3 E. ROBERT, secrétaire

Changement de domicile.

HENRY VALETON a transféré son magasin de vins, eaux-de-vie, liqueurs, comestibles, etc., etc., de la rue St-Louis, aux Nos 20 et 22, RUE BIENVILLE, entre Chartres et Levée. 10 mai

Emploi à donner.

UNE personne active et intelligente trouvera de l'emploi comme vendeur, en s'adressant au soussigné. Inutile de se présenter si déjà l'on n'a eu une longue expérience des affaires et si l'on n'offre pas les meilleures recommandations.

HENRY VALETON.
10 mai 20 et 22, rue Bienville

EN débarquement du navire Zoé, venant de Marseille:
300 caisses vermouth Noilly, Prat & Co;
100 paniers huile Plagniol grandes et demi-bout.
100 caisses [illegible]
A vendre par BLANCHIN & GIRAUD,
10mai 44 Vieille-Levée

COGNAC—30 futailles de la marque bien connue Brandy Wine;
5 quarts Bunker Hill Cognac vieux;
25 futailles Cognac Coq père et fils;
50 do do Feliz Rayer, Rochelle;
50 do do Mont Villier, do;
Dans les sites de la Douane.
A vendre par BLANCHIN & GIRAUD
10 mai 44 Vieille-Levée

WHISKEY—50 barils vieux Monongahela whiskey;
50 barils vieux Bourbon Whiskey;
45 do do Rye do;
100 do de whiskey rectifié.
A vendre par BLANCHIN & GIRAUD,
10 mai 44 Vieille Levée

CHANDELLES—400 caisses chandelles full weight 300 do de short weight.
A vendre par BLANCHIN & GIRAUD,
10 mai 44 Vieille-Levée

ABSINTHE ET KIRSCH—100 caisses absinthe Le Noilly fils & Co;
50 do do Yarns, Lebeltre;
60 do do Cheval;
60 do do kirsch Noilly, Prat & Co;
A vendre par BLANCHIN & GIRAUD,
10 mai 44 Vieille-Levée

DIVERS—150 barils whisky rectifié;
36 do eau-de-vie de pays;
50 do genièvre de pays;
150 pipes eau de vie Imitation;
50 barils whisky Bourbon, Monongahela et Rye;
50 caisses Vermouth Noilly, Prat & Co;
15 do do paniers d'huile [illegible]
1-6 do do Boutelle Bordeaux à Bouchon
50 do do eau de fleur d'oranger
30 do do vin muscat.
Aussi une eau-de-vie cognac, diverses marques.
A vendre par X LAMBERT
10mai 63, rue des Magasins

COGNAC pour eau-de-vie—4 barils qualité supérieure:
A vendre par X LAMBERT
10mai 63 rue des Magasins

Demande d'Ouvrières.

DE bonnes ouvrières trouveront de l'emploi immédiatement en s'adressant chez Madame PERRIN, 12, rue Royale, au premier. 4 mai—6f

CANDIDATS.

RECORDER DU TROISIÈME DISTRICT.

Messieurs les éditeurs,
Veuillez annoncer M. JOSEPH SOLOMON comme candidat du PEUPLE pour les fonctions de recorder du Troisième District, à l'élection qui aura lieu le 7 juin.

UN GRAND NOMBRE D'ÉLECTEURS DU DISTRICT.
10 mai—6

Au Public.

Je me présente comme candidat aux suffrages de la ville de la Nile-Orléans comme candidat à la place de MAIRE. L'élection a lieu le 7 juin prochain.
Signé BENJ. S. HARRISON.

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nile-Orléans.

Encoignure des rues St-Charles et Canal.

Etat des affaires de la Compagnie d'Assurance de l'Union, publié ainsi que l'exigent la loi et sa charte:—savoir:

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1858:		
Primes sur risques d'incendie	$163,764 36	
" sur risques des rivières	26,266 48	
" sur risques de la mer	57,954 64	
		$248,047 91 [illegible]
Primes remboursées		44,592 17
Primes nettes		$203,455 74
Payé, etc. dans l'année, savoir:		
Pertes par l'incendie	19,382 01	
" sur les rivières	6,000 70	
" sur la mer	17,152 20	
Total des pertes	$42,534 91	
Réassurances	7,000 75	
Remboursement de dix pour cent	3,677 67	
Dépenses, escomptes, etc.	22,377 87	
		80,650 39
Bénéfice brut		$122,805 35
Réservé pour risques non expirés et pertes non payées		34,167 00
Bénéfice net		$88,638 35

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets pour actions	250,000 00
Argent en Banque	104,681 37
Effets à recouvrer (courte échéance) pour primes	31,122 20
Effets à recevoir pour prêt sur hypothèques	1,000 00
Primes en voie de perception	1,000 00
Total de l'actif	$372,805 35

Etat de la Louisiane—Paroisse d'Orléans, ville de la Nile-Orléans.

Qu'on se souvienne que le 8 mai 1858, par-devant moi, le soussigné, Juge de Paix dans et pour la susdite ville, se sont présentés A. Chiapella, Président, et Jules Dolhonde, secrétaire de la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nile-Orléans, lesquels étant dûment assermentés, ont déclaré que la situation ci-dessus est exacte et véritable, et que copie exacte a été faite des livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.
JULES DOLHONDE, Secrétaire.

Assermenté et signé par-devant moi, ce 8 mai 1858.
JOHN W. ANDREWS, Juge de Paix.

A une assemblée des Directeurs, tenue aujourd'hui, il a été résolu de déclarer aux assurés un dividende de QUARANTE POUR CENT, pour lequel des certificats seront émis à partir du 15 juin prochain—et quarante pour cent aux actionnaires sur le capital payé, lequel dividende sera payé, conformément à la 12me clause de la charte de la Compagnie, à partir du 15 mai courant.

A. CHIAPELLA, président.
JULES DOLHONDE, secrétaire.
Nouvelle Orléans, 8 mai 1858.

DIRECTEURS:

R. W. Ogden, de la maison F. Camacho Bro. & Co		
Paul Lalde,	"	Labbé & Charpentier
M. J. Zeude,	"	Shaw & Zeude
John Dolhonde,	"	Mathis, Cobb & Co
Ver Hedges,	"	V. & E. Hedges
Carl Kohn,	"	C. Kohn & Bro.
L. F. Généres,	"	Abat, Généres & Co
Jos Dupuy,		
A. Chiapella.		10 mai

CHAMPAGNE—100 paniers vin de Heidsieck de 1846 bouteilles.
50 paniers Sillery Suc de 24 demi-bouteilles. 22 [illegible] de Lafontaine Sin, en [illegible] à bout.
A vendre par LANATA FRÈRES,
9 et 11, rue Jefferson

MACARONI, Vermicelle—145 caisses douces de macaroni vermicelli frais [illegible]
A vendre par LANATA FRÈRES,
10 mai 9 et 11, rue Jefferson

300 caisses cerises à l'eau-de-vie; 50 caisses fruits à l'eau-de-vie; 25 do de fruits à l'eau-de-vie; 10 caisses fruits en jarres; 10 do de 25 livres pruneaux de Malte
A vendre par LANATA FRÈRES,
10 mai 9 et 11, rue Jefferson

200 livres caisses de Bergamotes; 800 livres marrons de Naples; 200 livres vermicelli; 100 livres pistaches; 100 livres gommes arabique; 50 do de [illegible] 10 do de [illegible] 10 caisses [illegible]
A vendre par LANATA FRÈRES,
10 mai 9 et 11 rue Jefferson

100 caisses amandes en coques; 20 sacs noisettes; 20 sacs noix, 200 boîtes cédrat, candi et 25 sacs orange.
A vendre par LANATA FRÈRES,
10mai 9 et 11 rue Jefferson

THÉ noir et vert—En balles de diverses qualités—[illegible]
A vendre par W. F. VREDENBURGH & Co,
10mai 35 Vieille-Levée

BINGO—20 cerons de Caracas, et 10 caisses de [illegible] et de Madras, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co,
10mai 35 Vieille-Levée

QUININE—100 onces quinine Rosengarten's de Philadelphie, et de Boisgérard, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co,
10 mai 35 Vieille Levée

VITRES—15,000 caisses vitres anglaises, grandeurs assorties, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co,
10mai 35 Vieille-Levée

RHUM de la Jamaïque, importation directe, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co,
10mai 35 Vieille-Levée

MOELADE—10 barils et 10 caisses Lumber au No 1, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co,
10 mai 35 Vieille-Levée

EN magasin et à vendre par le soussigné, un choix considérable de vins de la marque de Pezé, Royer, Williams Jodie et Lespin, de Bordeaux;

VINS FINS, VINS VIEUX DU HAUT-MEDOC.

Vins pour Gentilles, en caisse et en barriques.

L'importateur garantit ces vins pour la provenance, la pureté, et comme étant exempts de tous mélanges, les vins, rouges qu'il offre, sont les premiers [illegible] les plus célèbres crus du Médoc, Château-Margaux, Lafitte, Latour etc. [illegible]

VIN BLANC en caisses, cru St-Palay, Haut Sauternes.

Comprenant des véritables marques Ch. Boutillot, de Bourges, Le Roy Fils et Plarliez, et Lucius J. [illegible], et le Crème de Jouet, Grand Monsieur d'Augé, d'une qualité qui a obtenu la médaille à l'Exposition universelle de Paris, et vin [illegible] de Bordeaux [illegible]

Liqueurs assorties, en caisses de 12 bouteilles
Cognac en fût de 17 à 35 gallons.
LOUIS LECOUTURE Jr.
9 mai—8f 54, rue Royale

AVIS.

Le public est informé que les comptes pour la taxe de la ville, la taxe municipale et celle des chemins de fer sur les propriétés foncières, les esclaves, la propriété, le revenu et les meubles de 1857, les licences, et les billets ont été [illegible] pour l'année 1857, sont maintenant prêts [illegible] sont respectueusement invités à venir les payer.

ADAM GIFFEN,
6 mai—1m Trésorier.

RESTAURANT
SOCIER & SCHOEPPLIN

Ouvert, sur le Chemin de Gentilly, dans le voisinage de l'Hippodrome de l'Union. Les personnes qui assisteront à la Fête Allemande qui doit avoir lieu dimanche prochain.

Ils ont fait de grands préparatifs afin d'offrir aux visiteurs tout ce que le marché peut fournir de plus délicat. Le service ne laissera rien à désirer. Ils sollicitent respectueusement le patronage du public.

LE DOCTEUR BORDE,
Médecin de la Faculté de Paris, Ancien interne des Hôpitaux,
A établi son domicile
Rue Bienville, 164,
Entre Dauphine et Bourgogne,
NOUVELLE-ORLÉANS.
Consultations de midi à trois heures. 3mai—3m

AVIS.

M. PIERRE TINCHANT, fixant, à partir de ce jour, connaît à ses affaires, la raison commerciale sera désormais TINCHANT FRÈRES.
6mai—3 L. & J. TINCHANT.

Avis de société.

J'AI associé aujourd'hui à mes affaires M. ALBERT COHN. Le nom de la maison sera S. KANER & Co.
S. KANER,
Nile-Orléans, 8 mai 1858. No 60, rue de Chartres

En référant au notice ci-dessus, nous sollicitons le patronage de nos amis et du public. Nous venons de recevoir un grand assortiment d'articles de fantaisie, allemands, anglais et français, bonneterie, gants, broderies, dentelles et rubans, bijouterie, coutellerie dorée, &c., &c.
8 mai—3 S KANER & Co.

AVIS DE MÉDECIN.

W. SCHRIMANN, M. D., a fermé aujourd'hui son bureau au No 164, rue du Canal, Nile-Orléans, et le rouvrira le 15 décembre prochain.

Il espère, cependant, par la médecine et la chirurgie, les meilleures relations qu'il entretient, [illegible] New-York, 1er mai 1858.

B. JOURDAN,
Successeur de H. Bonnabel,
IMPORTATEUR-DROGUISTE EN GROS,
Pharmacie Chimiste,
Encoignure Natchez et Tchoupitoulas.

On trouve constamment dans cette maison un assortiment de drogues, médecines, produits chimiques, [illegible] les meilleures [illegible]

VUES STEREOSCOPIQUES.

DUNAMIS, RUE DE CHARTRES, 20,

OUVRE aujourd'hui une caisse de magnifiques vues stéréoscopiques tout à fait nouvelles: VUES D'EUROPE.—[illegible] VUES AMÉRICAINES et VUES D'INTÉRIEUR. [illegible]

CLOUS DE 6d.—300 barils clous 6d, à vendre par GUEYROUZE & DELACROIX
35 et 36, rue St-Louis

Premier exposé annuel de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans.

Bureau, encoignure Canal et Exchange Place.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie d'Assurance Hope présente l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1858		$79,358 47
Primes sur les risques d'incendie	$44,467 26	
Primes sur les risques de mer	27,973 70	
Primes sur les risques des rivières	5,971 91	
		78,412 67
Primes à déduire sur les risques non expirés	23,449 00	
Primes remboursées	1,515 44	
		24,964 44
Montant des primes gagnées dans l'année expirée le 30 avril 1858		$55,487 00
Pertes payées dans la même période, savoir:		
Sur les risques d'incendie	$ 585 00	
Sur les risques de mer	5,739 97	
		6,325 97
Dix pour cent remboursés aux parties assurées	7,021 61	
Réassurances	4,602 50	
Dépenses, intérêt en moins, etc.	14,918 30	
		32,958 38
Gain net		$36,549 45
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Billets payés pour actions		$200,000 00
Billets garantis par hypothèques sur des propriétés foncières valant le double du montant prêté		5,250 00
Actions de la Banque des Artisans et Marchands, 25 actions, cote		2,487 50
Effets à recevoir, à courte échéance, pour primes		6,330 61
Dû pour primes et en voie de perception		7,399 37
En caisse		71,843 97
		$294,000 45

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nile-Orléans.

Qu'on se souvienne que le 6 mai 1858, par-devant moi, soussigné, juge de paix dans et pour la susdite ville, se sont présentés Henry Peychaud, Président, et Louis Barnett, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle Orléans, lesquels étant dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est juste et véritable et une copie exacte des livres de ladite Compagnie.

H. PEYCHAUD, Président,
LOUIS BARNETT, secrétaire.

Assermenté et signé par-devant moi, ce 6 mai 1858
JOHN W. ANDREWS,
Troisième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans.

La Direction a déclaré aujourd'hui un dividende en argent de 60 pour cent sur le capital payé de cette Compagnie, lequel dividende provient d'un gain net réalisé dans l'année expirée le 30 avril 1858 et sera payé conformément à l'article 12 de la charte de ladite Compagnie, comme suit: dix pour cent, sur demande, aux actionnaires et le surplus, à partir du 15 mai courant, le reste sera crédité comme versement sur les billets donnés pour actions et non payés.

—DIRECTEURS—

L. H. Place,	A. Lafarest,
P. Maloubas,	Théo. Lanaux,
S. Piosne,	W. B. Vredenburg,
C. M. Karsten,	Geo. Benton,
7mai	H. Peychaud.

AVIS.

LES affaires conduites jusqu'ici par le soussigné, sous la raison JOHN HURLEY & CO, cessent aujourd'hui.
THOMAS SULLIVAN.
Nile-Orléans, 1er mai 1858.

LES affaires conduites jusqu'ici sous la raison FERGUSON & O'DOWD seront continuées par les soussignés sous la raison O'DOWD & SULLIVAN.
A. O'DOWD,
THOMAS SULLIVAN.
Nile-Orléans, 1er mai 1858. 1ermai—3m

TABAC.

LA BELLE CREOLE—16 et 8 morceaux à la livre.

ESSENCE DE MIEL.

Ces célèbres tabacs sont connus (16 et 8 morceaux à la livre) sont constamment en magasin et à vendre par PATTON, SMITH & PUTNAM,
Encoignures Tchoupitoulas et Gravier

Habillemens d'été—Chemises, &c. &c.

ALFRED MUNROE & Co.,
36, rue des Magasins,

OFFRENT à leurs amis et à leurs pratiques un bel assortiment de HABITS D'ÉTÉ, PANTALONS D'ÉTÉ, VESTES D'ÉTÉ, CHEMISES DE DESSOUS, D'ÉTÉ, CALEÇONS D'ÉTÉ, CRAVATES D'ÉTÉ, CHAUSSETTES, GANTS, BRETELLES, MOUCHOIRS, VALISES, SACS DE VOYAGE, &c.

CHEMISES PATENTÉES.

Nous appelons particulièrement l'attention sur notre assortiment de chemises patentées. Nous en avons maintenant de toutes grandeurs, de bonne qualité et de toutes les genres.

ALFRED MUNROE & Co,
36, rue des Magasins

Marchandises nouvelles, aux Magasins de marchandises sèches à bon marché, de DANZIGER,

Au coin des rues Robertson et Orléans,

ET

126, rue des Remparts (autrefois Cirque),
300 robes organdi pour femmes,
[illegible] jaconas imprimés, à 12 1/2 la verge, garantis bon teint;
[illegible] robes organdi et jaconas, à volants, à 20 ou 50 cents;
Corsets à la Parisienne, et corsets pour enfans.
Une variété d'autres marchandises sèches à bon marché.
5 balles de Domestics Lowell à bon marché.

Gambnurg! Gambnurg!

HEBARD & VIGNAUD,
Agents de McHATTON, PIKE & Co.,
Fermiers du Pénitencier de la Louisiane,

SONT prêts à livrer au commerce les cotonnades bien connues fabriquées dans cet établissement. Ils ont toujours en main un assortiment d'Osnaburgs de 7/8 et de 4/4. 25 av—1m

MAILLOT & SON,
124, rue des Magasins,
Importateurs de Vins, Eau-de-Vie, &c. et fabricants de liqueurs du pays. 29 déc—3m

EN débarquement du navire Aquila, de Bordeaux: 350 paniers huile d'olive Ecrémé de Chevert; 50 paniers véritable genièvre [illegible]
A vendre par BLANCHIN & GIRAUD,
3mai 44, Vieille-Levée

BOSSE & DEJEAN,
AGENCE DE RECOUVREMENTS
Pour les Comtés
OPELOUSAS ET ATTAKAPAS.
Références—Nouvelle-Orléans:
JOHN MOSLOW & Co,
A. BOUSSET & Co,
LOUIS CHAUDET.
Références—à Opelousas. 3 fév—1an

Amer toni-aromatique.

Cordial des dames et céladéaide.

CE cordial d'un agréable au grand goût, et c'est à la requête des familles que je l'ai fait; elles m'avaient exposé l'inconvénient du mélange à faire avec certains amers qu'on ne peut prendre purs, la perte de temps que ce qu'ils n'a pas à leur disposition les amers [illegible]

Ces objections bien fondées, m'ont fait reconnaître la véritable cause qui empêchait beaucoup de monde de faire usage de ce genre de composé si bienfaisant; [illegible]

[illegible]

A. A. PERONAUD,
Amer aux Hommes 7½ rue de l'Hôpital.

Vente directe du château.

CHATEAU Haut-Brion 1850 Jph Sigue Lacoste, propriétaire:
12 barriques vin rouge Chateau Haut-Brion 1850 en fût;
6 bar. vin blanc Barsac Lamothe 1848 en do,
20 do vin rouge Vve Norman 1848;
16 do do Margaux 1851;
20 do do Pauillac 1851;
16 do do St Julien 1851;
21 do do St-Estèphe 1852;
30 do do [illegible]
A vendre par FAURÉS & NORMAN,
7mai 33 et 35, rue Royale

Bière d'Ecosse et Porter.

15 barils bière d'Ecosse de Dick's en cruchons grands et petits;
10 barils de Imperials do do do
5 do Porter de E. & Byass, grandes et 1/2 bout.
20 barils bière pâle de Bishop's en quarts et 1/2 b.
15 barils de Younger's en 1/2 bouteilles.
A vendre par FAURÉS & NORMAN,
8mai 33 et 35, rue Royale

CHAMPAGNE—50 paniers Champagne Delbeck et Heidsieck;
80 paniers Champagne Heidsieck Piper;
50 do do Clos Ruinart;
20 do do Bollinger.
A vendre par FAURÉS & NORMAN,
7 mai 33 et 35, rue Royale

VINS vieux en caisses—210 caisses Clos D'Armanié 1858, 30 caisses Chat. Pape Clement 1844
15 caisses Chat. du Tertre 1844;
22 do do St Julien 1846;
20 caisses Chat. St Julien 1841;
24 do St Emilion 1844;
25 do Ch. Margaux 1850;
20 do Clos Laroze;
120 do vin blanc Preignac 1847.
25 do do Haut-Barsac 1848.
A vendre par FAURÉS & NORMAN,
7mai 33 et 35 rue Royale

FROMAGE—34 meules gruyère, 1re qualité,
15 caisses fromage anglais;
5 meules fromage Chester de Nueyo;
25 do do petits gruyère de Hollande;
20 douzaines Neufchâtel;
4 fromages Chester anglais;
20 do de Stilton do
30 do de [illegible]
A vendre par FAURÉS & NORMAN,
7mai 33 & 35 rue Royale

DIVERS—100 balles biscuits crackers;
12 douzaines bocaux saumon frais d'Écosse;
[illegible] dépôt pâté d'anchois;
1 do do do pain d'épice;
12 caisses sardines de St-Jean de Luz;
3 do do de [illegible]
10 douzaines bocaux [illegible] assorties;
[illegible] et petits pois, cèpes, champignons, truffes, pâtés, olives, anchois, câpres, [illegible] &c, à vendre par FAURÉS & NORMAN,
7mai 33 & 35 rue Royale

AVIS.

Compagnie de navigation du Canal. Car conduit de la Nile-Orléans.

AVIS est par le présent donné aux souscripteurs au capital de la Compagnie de Navigation du Canal Carondelet qu'un versement de 15 pour cent est payable le 15 mai prochain et qu'un autre versement de 15 pour cent est payable le 1er juillet 1858. Les souscripteurs sont par le présent priés de venir payer les dits versements au bureau de la Compagnie.

R. GARDERE, Président.
LOUIS GAGNET, Secrétaire. 14av—30f

Propriété à vendre.

Pour effectuer un partage.

Les soussignés, devant dissoudre leur société, offrent à vendre leur habitation située dans la paroisse St Jacques, rive gauche du Mississipi, à environ 64 milles de la Nouvelle Orléans.

Cette propriété est établie en sucrerie avec machine à vapeur; elle contient environ 2000 arpents de terre, dont 180 arpents environ sont en plant de cannes; 150 arpents environ en bois et de 250 à 300 arpents en mais.

Il y a de 50 à 60 esclaves, avec mulets, charrues, charrettes et tous les autres outils aratoires indispensables à l'exploitation, ainsi que du mais pour l'année.

Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux aux soussignés. JOURDAN FRERES.
8mai—30f

AVIS.

M. N. DUREL, Dr Dentiste, annonce au public qu'à l'avenir il se rendra chez les personnes qui auront besoin des secours de son art; ayant considérablement diminué ses prix, chacun sera à même de profiter de ses services.

Ses études particulières, jointes à une longue pratique, lui font espérer que ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance, auront lieu de se féliciter de s'être confiés à ses soins, tant pour ses opérations chirurgicales que pour les pièces artificielles.

S'adresser encoignure des rues Toulouse et Royale, au-dessus du magasin de M. T. Moreau.
8mai—1m

Embaumement des corps.

AVIS AU PUBLIC.

P. CASANAVE, entrepreneur de pompes funèbres, rue Marais, entre Douane et Bienville, No 27, 2me District, ayant acheté du Dr Holmes, de New-York, le privilège d'embaumer par son célèbre procédé, non-seulement dans la ville de la Nouvelle-Orléans et des environs, mais aussi de l'autre côté du Lac, fait donc savoir qu'il est prêt à recevoir des ordres, à toute heure du jour ou de la nuit, et il prie de cet avis pour assurer au public que, par ce procédé, les corps ne sont pas ouverts et que rien par conséquent, ne leur est retiré. Aussi il a fait bâtir une grande tombe au cimetière No 2, rue Bienville, pareille à celles qui se trouvent au cimetière de Greenwood, à New-York, laquelle est destinée à recevoir provisoirement les corps embaumés, en attendant qu'ils soient transportés pour être inhumés dans d'autres pays. Les parents ou les amis des corps embaumés pourront venir les visiter chaque fois qu'ils le désireront. Les corps peuvent être embaumés à cette jours après la mort. 25 mars—1 an

Poudre Fleur de Riz de Chine

DE MAUGENET & COUDRAY.
Propriétés.

LA fleur de Riz de Chine, poudre par les moyens qui nous sont particuliers, est généralement employée par les dames élégantes pour préserver leur peau fine et délicate de l'influence de l'air et de la température, pour nettoyer à fond l'épiderme sans en altérer le tissu frais et velouté, enfin pour donner à la peau une blancheur naturelle; elle a, en outre la propriété très essentielle de guérir les feux et inflammations superficielles du derme chez les enfants et convient aux hommes pour calmer l'irritation cutanée causée par l'action du rasoir.

A vendre par A. ROUSSET & Co.
8mai No 90 rue du Canal, près Chartres

VINS.

CHATEAU GISCOURS.

CRU PESCATORE.

VIN DE CHAMPAGNE
MAX SUTAINE & Co.
A vendre par SOSTHENE THOMAS & Co,
6mai—1m 9 rue Gravier.

HOTEL LIGIER,
NEW YORK,
Tenu par *AUGUSTE LIGIER*
76, Franklin Street, près de Broadway

CET ÉTABLISSEMENT, au centre des affaires, et à proximité des théâtres de la Cité est tenu à l'européenne par un des premiers cuisiniers de l'Union. Les voyageurs y trouveront confortable sous tous les rapports. On y parle français, anglais et espagnol. [illegible]

Succession du Dr John Rice, décédé.

LES personnes qui doivent à la susdite succession sont prévenues de venir payer leurs comptes au soussigné, et celles qui auraient des réclamations à faire valoir contre la susdite succession sont prévenues de les présenter au curateur.

WILLIAM MURE,
Curateur de la succession du Dr John Rice
6 mai—1m rue Carondelet, No 30

Bonne occasion.

Pour cause de départ.

A CÉDER.—Le fonds de librairie et de rue Royale No 173, entre Toulouse et St Pierre. Cet établissement est bien achalandé, fait de bonnes affaires, toutes au comptant, et peut également être exploité par une dame, ou un homme. La plus grande partie du fonds se compose d'excellents livres bien choisis et de livres classiques, le tout est offert avec des conditions avantageuses.

AUSSI.—Le bail de la maison No 173 rue Royale, lequel est très avantageux pour le principal locataire.

BEAUX ET BONS LIVRES A BON MARCHÉ.—Les amateurs peuvent profiter de cette occasion pour acheter à bon marché d'excellents livres qu'ils ne pourront avoir ailleurs au même prix. S'adresser sur les lieux. 17mars—6f

P. MALLARD,

Rue Royale, 67 et rue Bienville, 90.

BON MARCHÉ POUR DU COMPTANT.

LE soussigné, voulant écouler son grand stock, annonce à ses amis et à sa nombreuse clientèle, qu'il est disposé à vendre, à partir de ce jour, un très grand choix de meubles, toujours à des prix [illegible] Aussi glaces, rideaux, tapis, toiles, [illegible] et [illegible] brocatelle, damas, porcelaines, portières pour rideaux, stores, corniches, cuillers, lampes, pendules, bronzes, porcelaines, cristaux, plaqués, &c., &c.

Les personnes qui voudront bien lui faire l'honneur de visiter son magasin, y pourront s'assurer de la réduction annoncée plus haut.
1mai P. MALLARD.

Magasin de Tapis.

19 ....Rue de Chartres.... 19

NOUS offrons aux plus bas prix du marché:
NATTES—500 rouleaux nattes blanches, à carreaux et de fantaisie.
TOILES CIRÉES de toutes largeurs, grand et qualités.
TAPIS—Un grand assortiment de toutes qualités reçu directement des manufactures anglaises et américaines.
Couvertures de tables, dessous de tables, paillassons, etc. [illegible] tapis [illegible]
19 avril—3 A. BROUSSEAU & Co

Tabac en Feuilles.

25 balles reçues par le brick Tallulah, de la Havane, et en magasin.
150 balles tabac en feuilles des différentes Vegas [illegible] de meilleur Vuelta Abajo,
[illegible] balles tabac du Mexique, pour cigares en robes.
A vendre par ANT. COSTA,
16av—1m 16, rue de la Douane

ARGENT! ARGENT!

LOUIS BLANC,
PRET D'ARGENT SUR DEPOT,
Rue Conti, 67,
Entre Chartres et Passage de la Bourse.

AVANCES d'argent sur montres, bijoux, diamants, argenterie, etc. et sur toute sorte de marchandises en général.
ACHAT ET VENTE ET ACHAT DE BIJOUX. 27mars—ab

Hotel des Etrangers à Paris.
RUE VIVIENNE, No 3.

Près de la Bourse, près des principaux Théâtres, des Boulevards et du Palais Royal.

M. GIRARD a l'honneur d'annoncer aux personnes se rendant en France qu'il vient de remettre son hôtel à neuf et qu'il est prêt à leur fournir de grandes et petites chambres à 2 et à 6 francs par jour, ainsi que de grands appartements.

Un Restaurant ouvert à toute heure, une excellente table d'hôte, des bains et des voitures sont attachés à l'hôtel.

Les bureaux du télégraphe se trouvant dans l'hôtel, les voyageurs pourront correspondre, avec la plus grande facilité, avec leurs familles, etc.

Journaux français et étrangers. On parle l'anglais et l'allemand.

Ne pas confondre avec d'autres petits hôtels de même nom. 5mars—4ms

Briques à feu---Briques à feu.

Manufacturées par L. T. Delassize,

Rock Creek, près de la Pointe Claire, Alabama

LES planteurs, constructeurs d'équipage, fondeurs et tous ceux en général qui emploient des briques à feu, sont invités à venir examiner les échantillons au bureau de MM. BRINE & BRO.
83 rue Gravier
ou chez L. T. DELASSIZE,
au coin des rues Trème et Vieux Bassin

On se trouvera toujours un grand assortiment.—Quant aux qualités de ces briques, nous référons le public au certificat ci joint de la fonderie de Belleville.

CERTIFICAT.
Alger, 8 avril 1858.

L. T. Delassize,

A votre requête nous avons placé à la coupole de notre fourneau les trois briques à feu fabriquées à votre briqueterie de Rock Creek, près de la Pointe Claire, Alabama, et que vous nous avez envoyées avec deux briques de fabrique anglaise. Elles ont été jetées en même temps dans le fourneau et ont été soumises à la chaleur du 1er fonde. La brique à l'épreuve du feu, No 1 L. T. D., a paru à peine avoir été affectée par la chaleur. La brique No 2 a été brûlée à la profondeur d'environ 3,16 de pouce. La brique No 3 a été très brûlée. Les briques anglaises ont été endommagées par le feu jusqu'à un demi pouce: nous les considérions jusqu'à présent comme les meilleures que nous puissions obtenir pour revêtir les coupoles de fournaise.

[Signé] R. WELLS,
19 avril—6m Trésorier

AVIS.

LE public est prévenu qu'à dater de ce jour j'ai révoqué toute procuration générale ou spéciale par moi donnée à M. Anthime Labranche. Les personnes qui auraient entre leurs mains des effets souscrits en vertu de ladite procuration, sont priées de les présenter dans un délai de dix jours chez MM. Darby & Tremoulet.
Nouvelle-Orléans, 23 avril 1858.
23avril—10f LABRANCHE, née TREMOULET

Avis.

LE public est prévenu que la procuration faite en ma faveur par Vve J. B. Labranche par acte passé par-devant A. E. Bienvenu, notaire public, en date du 22 octobre 1856, étant révoquée à partir de ce jour, les personnes que cette procuration peut, en aucun cas, pourrait concerner d'une manière quelconque, sont priées de présenter leurs réclamations à MM. Darby & Tremoulet, rue Bienville, No 24.
Nile-Orléans, le 26 avril 1858.
26av—10f ANTHIME LABRANCHE.

Ouverture de l'Hôtel Washington.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir leurs amis et le public qu'il feront l'ouverture de l'HÔTEL WASHINGTON, au lac Pontchartrain, dimanche prochain, 9 mai. Ce magnifique établissement reconstruit dans un genre nouveau, ne laisse rien à désirer sous le rapport de la distribution et de la commodité. Les visiteurs y trouveront des salons spacieux et bien aérés, des appartemens pour familles meublés à neuf et bien disposés. La barre qui, avant l'incendie, avait l'inconvénient d'occuper une partie de l'Hôtel même, en a été séparée et placée dans une maison construite tout exprès. Le jardin, parfaitement entretenu, offre aux promeneurs un ombrage aussi frais que par le passé.
23 av—4m JULES COURCHÉ & Co.

Teinturerie et dégraissage.

MM. CHARLES FRÉDÉRIC & Cie, teinturiers et dégraisseurs, rue Condé, 33, ont l'honneur de prévenir leur clientèle et le public en général qu'ils viennent de transférer à la confiance dont on les a honorés jusqu'à ce jour, ils viennent d'ouvrir un nouveau magasin, rue No 147, de la rue de Chartres.

L'ancienneté de leur travail, la modicité de leur prix et l'empressement avec lequel il ont toujours satisfait depuis 10 ans la nombreuse clientèle de leur ancien établissement de la rue Condé, No 33, leur permettent d'espérer la continuation du patronage des personnes qui leur ont déjà accordé leur confiance.

Réparation de toutes sortes d'étoffes en pièces, pour marchands, et remise à neuf dans le plus bref délai. 11av—3m

LOTERIES DE SWAN & Co.

Autorisées par l'État de la Géorgie.

$70,000 POUR $10!

Prix du billet $10 seulement.
1,000,000 piastres à distribuer en mai

Les loteries suivantes seront tirées par S. SWAN & Co, Directeurs de la LOTERIE DE L'ACADÉMIE DE SPARTA dans le mois de MAI 1858, à AUGUSTA, (Géorgie), sous la surveillance des commissaires.

CLASSE 13—Pour être tirée publiquement, dans la ville d'Augusta, Georgie, SAMEDI, 1er mai 1858.
CLASSE 14—Pour être tirée publiquement, dans la ville d'Augusta, Georgie, SAMEDI, 8 mai 1858.
CLASSE 15—Pour être tirée publiquement, dans la ville d'Augusta, Georgie, SAMEDI, 15 mai 1858.
CLASSE 16—Pour être tirée publiquement, dans la ville d'Augusta, Georgie, SAMEDI, 22 mai 1858.
CLASSE 17—Pour être tirée publiquement dans la ville d'Augusta, Georgie, samedi 29 mai 1858.

Sur le plan de numéros simples.
Cinq mille quatre cent quatre-vingt-cinq Lots.

Presque un lot pour chaque paire de billets
MAGNIFIQUE PLAN!
pour chaque mois

Tous les Samedis, dans le mois de Mai.

1 Lot de	$70,000	4 do	[illegible]	[illegible]
1 do	30,000	4 do	[illegible]	[illegible]
1 do	10,000	4 do	[illegible]	[illegible]
1 do	5,000	4 do	[illegible]	[illegible]
1 do	4,000	50 do	[illegible]	[illegible]
1 do	3,000	50 do	[illegible]	[illegible]
1 do	1,500	100 do	[illegible]	[illegible]
4 do	1,000	200 do	[illegible]	[illegible]

APPROXIMATIONS.

4 Lots de	$400	approx. de $70,000	soit	[illegible]
4	do	300	do 30,000	[illegible]
4	do	250	do 10,000	[illegible]
4	do	125	do 5,000	[illegible]
4	do	100	do 4,000	[illegible]
4	do	75	do 3,000	[illegible]
4	do	50	do 1,500	[illegible]
5,000	do	20	soit	[illegible]

5,485 lots s'élevant à [illegible]
Billet entier, $10.—Moitié, $5.—Quart, $2,50.
Huitième, $1 25.

PLAN DE LA LOTERIE.

Les numéros 1 à 50,000, correspondant aux numéros des billets imprimés sur des morceaux de papier, sont enroulés dans des tubes et mis dans une roue.

Les premiers 457 lots, imprimés de même manière, sont mis dans une autre roue.

Les roues sont tournées, on tire un numéro, et au même temps, un lot de l'autre roue. Le numéro et le lot ainsi tirés en public et enregistrés par les commissaires qui inscrivent le lot en regard du numéro. Cette opération est répétée jusqu'à ce que tous les lots soient tirés.

APPROXIMATIONS.—Les deux numéros précédant et les deux qui suivent ceux qui tirent les premiers lots, auront droit aux lots d'approximation, d'après le plan.

Exemple:—Si le billet No 11,250 gagne le lot de $70,000, les billets Nos 11,248, 11,249, 11,251 et 11,252 auront droit à $400 chacun. Si le billet No 550 gagne le lot de $30,000, les billets Nos 548, 549, 551 et 552 auront droit à $300, d'après le susdit plan.

Les 5000 lots de $20 seront déterminés par le dernier chiffre du numéro qui gagnera le lot de $70,000. Par exemple, si le numéro qui gagne le lot de $70,000 se termine par le No 1, tous les billets dont le numéro se termine par 1 auront droit à $20; si le billet se termine par 2, tous les billets dont le numéro se termine par 2 ont droit à $20, et ainsi de suite.

On vendra des certificats de paquets à les conditions suivantes, c'est-à-dire le risque:

Certificat d'un paquet de 10 billets entiers.... $[illegible]
do do 10 demi billets..... [illegible]
do do 10 quarts de billet [illegible]
do do 10 huitièmes de billet [illegible]

En demandant des billets ou des certificats.

Faites-nous parvenir l'argent, et les billets seront expédiés par la première malle.

Les acheteurs peuvent avoir des billets finissant par le chiffre qu'ils désignent.

Les acheteurs sont priés de signer leur nom et faire connaître leur bureau de poste, comté et l'État qu'ils habitent.

La liste des numéros gagnants et des lots sera envoyée aux acheteurs immédiatement après le tirage.

Les acheteurs voudront bien écrire leurs signatures d'une manière lisible.

Toutes les lettres concernant les billets doivent être adressées à S. SWAN & Co, Augusta, Géorgie. [illegible]

Bureau des Commissaires de la Dette Consolidée de la Nile Orléans.

Nile-Orléans, 14 mai 1858.

EN vertu de la 27me section de l'acte de la Législature de l'État de la Louisiane, intitulé: "Acte pour consolider la ville de la Nouvelle Orléans, et pourvoir au gouvernement et à l'administration de ses affaires", il sera acheté par les dettes en vente [illegible]

Des propositions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'au treize (13) mai prochain à midi, (17 mai 1858) pour l'achat de cinquante mille piastres de la ville de la Nouvelle-Orléans, de la somme de mille piastres chacun, en mature durant l'année 1892, avec coupons d'intérêts y annexés, au taux de six pour cent par an, payables semi-annuellement en la ville de New-York.

Les propositions devront porter sur l'adresse: "Enchère pour l'achat de bons de la ville de la Nouvelle-Orléans" et être adressées à O. DE BUYS, secrétaire.

Commissaires:
C. M. Waterman, maire A. Dupré, chairman
T. Théard, contrôleur, John M. Bell, chairman
Adam Giffen, trésorier
16 mars—au 17 mai O. DE BUYS, secrétaire

Avis.

LA Minerve de Thibodeaux ayant suspendu sa publication, les abonnés de la campagne et de la Nouvelle-Orléans qui voudraient leur abonnement porté au journal, ainsi que les annonces, pourront s'adresser à [illegible], soit par lettre à l'Union de Lafourche. [illegible]

TEINTURERIE.

J. BONTEMPS, Teinturier, Dégraisseur rue Bourbon, No 83, a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de prendre la suite des affaires [illegible] rue Royale No 73, et il sollicite de l'[illegible] qui lui a [illegible]

Les nombreux clients de sa maison [illegible] sera de la rue Royale pour que [illegible]

GENIÈVRE de Hollande marque Steamboat—En débarquement du navire B D Metcalf, venant du Havre et à vendre:
15 pipes J Melchers Schiedam.
PREAU & COUTURIE,
16 mars 31 et 33 rue Gravier

Aux amateurs de pêche.

REÇU par le Black Warrior notre stock complet d'hameçons, lignes à pêcher et d'hameçons dans toutes les grosseurs et qualités.

Aussi—Cannes à pêcher portatif dans le prix de $1, $1 50, $2, $3 à $10 chaque.

Nous invitons tout le public à venir examiner notre stock qui ne le cède à aucun autre en qualité.

Le prix les plus bas sont offerts pour les lots et à la portée de tout le monde. A vendre en gros et en détail par A. ROUSSET & Co
28 av No 90, rue du Canal près Chartres

BODARD & Cie

DÉGRAISSEURS, rue Bourbon, 165,
NETTOIENT toute sorte d'étoffes et vêtements, comme ils conservent les couleurs [illegible] robes, [illegible] châles, soieries, [illegible] Par le moyen d'un nouveau procédé.
14 déc—1m

CIGARES—En débarquement des bricks M A Ste vens et Tallulah, arrivés de la Havane, 475,000 cigares comprenant Media Regalia, Londres, Conchas, Operas, Brevas, Londrès, de célèbres marques Meridian, Washington, Cervantes, Excelsior, Convenio, Mar Pacifico, Empire City, El Pecci, etc., etc.
P. GUMA,
28 jan Encoignure Canal et Tchoupitoulas

TABAC en feuilles—En débarquement des bricks Mary Elizabeth et Tallulah,
75 balles tabac Vuelta Abajo, de la Havane, en magasin et à vendre par P. GUMA,
28 jan encoignure Canal et Tchoupitoulas

ATTENDU incessamment par le brick Antonia, de Barcelone:
100 barriques de vin première qualité, très corsé.
25 do do St Vicente;
25 barils vin de Porto doux;
10 1/2 pipes malloroa;
20 balles de 15 milliers bouchons d'eau minérale;
20 do do pointes;
10 do do de 5 milliers à damejeannes;
500 jarres d'huile;
25 barils de graines de Canary;
6 sacs piment rouge;
300 rames papier à cigarettes;
10 grosses de cartes espagnoles à jouer;
25 livres [illegible]
A vendre par PABLO GELPI & Co,
6 mai 139 Vieille Levée

EN débarquement du navire Zoé, capt. Wells, venant de Marseille, et à vendre par les soussignés:
30 balles amandes du Languedoc.
PAUL JUGE FILS & Co,
6 mai 27 rue Bienville

F. JACOB, DUSSUMIER & Co.
Nos 46 et 48, Vieille Levée.

300 paniers huile Plagniol, grande et demi bouteilles, en débarquement
1500 caisses chandelles Procter & Gamble, (à des pieds, 4, 5 et 6 à la livre
1500 barils farine Baker's Brand. 6 mai

VIN Muscat—100 caisses vin muscat, à vendre par SOSTHENE THOMAS & Co.
8av 9, Gravier

TABAC PERIQUE—100 carrottes, en magasin et à vendre par MORENO FRÈRES,
20 mars 34 Vieille Levée

EN débarquement du navire William & Jane, capitaine Cobb, venant de Bordeaux:
15 barriques vin rouge St-Estèphe,
20 caisses vin Sauternes,
15 futailles cognac "Goldenburg" 1830
A vendre par V. & E. MAIGNAN,
8av 20 rue St Louis

$90 de Récompense.

PARTIE marronne de chez la soussignée, le 5 avril dernier, la négresse MELICERTE, âgée d'environ 40 ans, peau noire, de belles dents, taille ordinaire, bien parlante. Elle a emmené avec elle ses deux enfants, une petite négresse de 5 ans, et une de 2 mois par une ancienne brûlure, et l'autre un petit griffon de 7 ans.

La récompense ci dessus sera payée à quiconque la livrera dans une des prisons de la ville, ou la ramènera à MARIE LOUISE JEAN LOUIS,
Rue de l'Union, près rue Prosper,
4 mai 3me District.

Demande.

UNE négresse cuisinière et blanchisseuse trouvera un emploi permanent en s'adressant à la Librairie Catholique de Michon & Desportes, 300 rue Royale. 3 mai—6

PAUL LACROIX.

IMPORTATEUR, RUE TOULOUSE, NO. 13,
A CONSTAMMENT en main un grand assortiment de vins ROUGES ET BLANCS, en caisses et en barriques, eaux de-vie, etc. 10mars

VIN ROUGE—50 barriques vin ordinaire, à vendre par SOSTHENE THOMAS & Co,
8av 9, rue Gravier

EN magasin—50 barils vin de Catalogne, à vendre par X. LAMBERT,
8av 63 rue des Magasins

VIN ROUGE—40 barriques vin rouge ordinaire, en magasin et à vendre par SOSTHENE THOMAS & Co,
8av 9 rue Gravier

GENTIANE—20 caisses de la marque C Lecoul, en magasin et à vendre par SOSTHENE THOMAS & Co,
8av 9 rue Gravier

Magnétisme.

MADAME ALLUARD,
SOMNAMBULE FRANÇAISE,
RUE BOURBON, 331,
Entre les rues Ursulines et Hôpital

TRÈS LUCIDE pour le traitement de toutes sortes de maladies chroniques et regardées incurables par la médecine ordinaire, et spécialement pour LES CAS DÉSESPÉRÉS de maladies nerveuses.

Ses succès dans les maladies nerveuses, l'épilepsie et l'aliénation mentale, ont été vraiment éclatants. [illegible]

Il est possible de se pourvoir auprès de la publicité à tous les cas [illegible] par Mme Alluard; mais, on le comprend, la nature de certaines maladies [illegible] la discrétion et au silence. Un fait est avéré cependant, c'est que la Providence a doté Mme Alluard d'une rare puissance lucide, qu'elle peut appliquer au soulagement et certes à sa complète guérison.

Mme Alluard reçoit tous les jours. avril—3m

CHAMPAGNE—50 douzaines chopines en boîte d'argent, à vendre par LANATA FRÈRES